



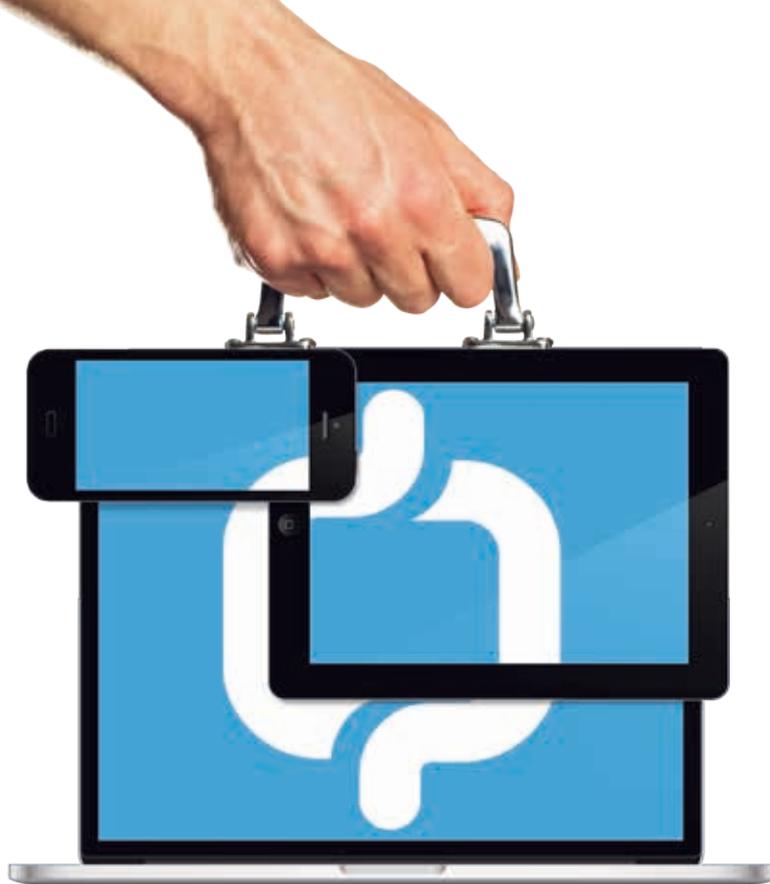
**Affiliez-vous
maintenant
à l'UKB!**

Kiné Varia news

**Spécial
membres**

Fibromyalgie: le Conseil d'Etat donne raison à l'UKB

**Les coachs sportifs et éducateurs physiques
veulent se substituer aux kinésithérapeutes...**



Mon cabinet ? Toujours et partout.

KINESITHERAPIE • OSTEOPATHIE • ACUPUNCTURE • ET PLUS...

ADAPTEZ CHAQUE CABINET EN FONCTION DE VOS BESOINS AVEC KINEQUICK CONNECT

Connectez-vous à partir de différents appareils. De cette façon, vous avez accès à toutes vos données partout et à tout moment.

-  La mutualité et le statut du patient sont ajustés automatiquement via MyCareNet à chaque traitement.
-  Laissez vos patients prendre des rendez-vous en ligne.
-  Physiotools. Faites des schémas avec des images ou vidéos et suivez le progrès du patient dans KineQuick.
-  Sms et e-mail pour rappel de rendez-vous automatique.
-  Contribuez au développement de KineQuick Connect grâce à notre outil de suggestion.



Grâce à la grande facilité d'utilisation de KineQuick Connect, notre logiciel est intelligible pour tout le monde. Vous ne devez pas nous croire sur parole. Essayez notre logiciel pendant 6 mois, gratuit et sans aucune obligation. Parions que vous ne le regretterez pas ?

Surfez vers www.kinequickconnect.be et découvrez rapidement comment KineQuick s'intègre dans votre vie.

Le Kiné-Varia News paraît 4x par an.
Parutions en
mars - juin - septembre - décembre.

Les textes et annonces du Kiné-Varia News doivent parvenir au secrétariat de l'U.K.B. **au plus tard un mois avant la parution.**

Les articles signés, mais aussi les publicités n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (ou leurs mandants) : leurs opinions ne coïncident pas nécessairement avec les vues de l'U.K.B.

Le Kiné-Varia News se réserve le droit de refuser toute publicité ou texte pouvant nuire à la profession sans devoir en donner les motifs.

Conformément aux décisions de la jurisprudence, l'éditeur d'une revue n'est pas responsable des erreurs commises involontairement dans le cours de l'ouvrage.

L'U.K.I.L.L. est membre associé de l'U.K.B.

LA PUBLICITE EST UN SUPPORT POUR LE KINE-VARIA NEWS. ELLE N'ENGAGE CEPENDANT EN AUCUNE FACON LA PHILOSOPHIE DE L'U.K.B.

Rédacteur en chef et éditeur responsable :
Yves RALET

Réalisation :
Isabelle BLAMPAIN, Willy DELFORGE,
Frédéric GIBON, Saïd MAZID,
Guy POSTIAUX, Yves RALET,
André ROUSSEAU et Jean VERMEULEN

Conception et impression :
www.imprimerieguillaume.be

Prochaine parution :
Kiné-Varia News n° 428
Décembre 2019 - 14.000 ex.
Parution décembre 2019

TOUT TEXTE OU PARTIE DE TEXTE NE PEUT ETRE COPIE OU PHOTOCOPIER, QUELLE QU'EN SOIT L'UTILISATION, SANS L'AUTORISATION DE L'U.K.B. TOUTE INFRACTION PEUT ENTRAINER DES POURSUITES JUDICIAIRES.

IMPORTANT !

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOTRE SECRETARIAT DISPOSE

D'UNE LIGNE TELEPHONIQUE
+32 (0)71 41 08 34

D'UNE ADRESSE E-MAIL
secretariat@serk-ukb.be

D'UN SITE INTERNET
www.webkine.be

D'UN SECRETARIAT
**Avenue Georges Lemaître 19
6041 Gosselies**



3 **Editorial**
O.P.A. sur la profession de kinésithérapeute !



4-5 **Actualités**
Fibromyalgie : l'Arrêté Royal limitant considérablement l'accès aux kinésithérapeutes, c'est fini !



6 Comparaison des nouveaux remboursements et des tickets modérateurs fixes...

9 Guide de pratique clinique des douleurs lombaires et radiculaires

11 Appel aux collègues bruxellois

12 Présence effective du kinésithérapeute lors des séances avec les patients



14 **Petites annonces**

16-19 **Interview**
Nathalie Pauwen, enseignante et doctorante en kinésithérapie

21 à 27 **Formations et conférences SERK**

Vous trouverez dans l'enveloppe ci-jointe tous les renseignements et avantages pour votre affiliation à l'UKB.



SPECIAL MEMBRES UKB
Supplément réservé uniquement aux membres UKB

A PARTIR DU 01.09.2019

- 1 Modifications : - de la nomenclature
- des remboursements
- des tickets modérateurs
- 2 Honoraires et tickets modérateurs pour kinésithérapeutes conventionnés
- 3 Facturation du «Dossier» à la 1^{ère} séance de la 1^{ère} pathologie courante
- 4-5 Nomenclature
- 6 Nouvelle réglementation des soins pour IMC
- 6 Tarifs économat
- 7 Facturation des 9 premières séances des pathologies courantes et les 20 premières séances en Fa
- 8 Facturation des déplacements, des pseudocodes et du dossier



**DEPUIS 1982, L'UKB,
UNE QUESTION DE BON SENS
UN ENGAGEMENT VITAL
POUR L'AVENIR**



Le Collège Belge
d'Ostéopathie

LE COLLÈGE BELGE D'OSTÉOPATHIE
ÉVEIL DU FEELING ET RIGUEUR SCIENTIFIQUE



DEVENEZ OSTÉOPATHE

RENTRÉE 2019

Cette fois c'est décidé ?
Vous passez à l'ostéopathie ?

Venez assister gratuitement à nos cours
durant nos journées portes ouvertes
organisées aux dates suivantes :

7 SEPTEMBRE 2019
21 SEPTEMBRE 2019
28 SEPTEMBRE 2019
12 OCTOBRE 2019
de 10h à 13h

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

✓ Une longue expérience :

Le Collège Belge d'Ostéopathie (CBO) propose, depuis 1987, une formation qui perpétue la tradition de l'ostéopathie anglo-saxonne. Le C.B.O. est **en filiation avec l'European School of Osteopathy (E.S.O. Maidstone)**.

✓ Une formation de qualité :

L'enseignement répond aux normes strictes édictées par l'Académie d'Ostéopathie de Belgique. Il est conforme aux prescriptions européennes pour la formation des praticiens de santé à haut degré de responsabilité.

✓ La reconnaissance :

La formation du C.B.O. est agréée par la Société Belge d'Ostéopathie, union professionnelle (UPOB) et permet l'obtention du diplôme d'ostéopathe D.O. qui s'est imposé comme garant de la compétence professionnelle.



Le Collège Belge
d'Ostéopathie

www.c-o-org E : info@c-b-o.org

CBO, Collège belge d'Ostéopathie, Avenue Hippocrate 91,
1200 Bruxelles, 02 762 34 45



O.P.A. sur la profession de kinésithérapeute !

Si vous suivez les informations de la presse écrite et télévisée, il ne vous a peut-être pas échappé que les coachs sportifs et les éducateurs physiques se mettent en scène en compagnie de patients atteints de maladies chroniques. Ils sortent enfin du bois !

Les coachs sportifs et éducateurs physiques veulent se substituer aux kinésithérapeutes !

Explication : à la fin de la législature Onkelinx, il a été décidé de lancer des projets pilotes afin de tester un nouveau système de soins de santé pluridisciplinaire. Le cabinet De Block a initié et lancé les procédures.

L'UKB a eu la chance d'être présente dans différents projets. Pascal Doto, Saïd Mazid et moi-même avons vécu à l'intérieur de ces projets pilotes pour maladies chroniques, l'intrusion réelle de cette mouvance très bien organisée. Ces différents groupes, dont certains beaucoup plus puissants que d'autres, imposent leur façon de fonctionner. Ils ne travaillent que très peu dans une optique pluridisciplinaire. En gros, c'est «bouge-toi de là que je m'y mette». C'est sidérant de voir que tous les moyens sont bons pour arriver à leurs fins. Ils utilisent la technique du «spin doctor» qu'employait le ministre Vandenberghe pour salir la kinésithérapie. **La menace est réelle sur la profession.** Qu'ils soient membres ou pas des conseils d'administration des projets pilotes, ils parviennent à imposer leurs vues par des moyens détournés. Notamment par le biais de la presse, par différentes asbl, par les communes et enfin, par la politique. Ils s'imposent même dans certains trajets de soins sans que le médecin traitant ne se rende compte qu'il s'agisse d'un accès direct déguisé. Il est temps de tirer la sonnette d'alarme.

Selon la loi, est considéré comme exercice illégal de la kinésithérapie (entre autres), le fait **de faire exécuter des mouvements au patient, à des fins médicales, avec ou sans assistance physique.**

(Réf. : https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2015051006&table_name=loi).

Par conséquent, tout professionnel n'ayant pas le titre requis pour établir un programme de traitement dans le cadre d'affections chroniques, par exemple, doit être poursuivi judiciairement.

Lorsque vous avez marqué votre mécontentement lors de la réforme de Maggie De Block pour la restriction des soins de patients atteints de la fibromyalgie, l'UKB a réagi par voie de presse télévisée (passage sur l'émission «Pas tous les jours dimanche» sur RTL-TVI entre autres), et aussi plus récemment en gagnant au Conseil d'Etat contre Maggie De Block comme vous venez de l'apprendre.

Ici ce qu'il se passe est encore plus grave pour la profession, mais pour réagir **nous avons besoin de vous et de votre affiliation cette année 2019**, en effet nous sommes dans une année d'élections et pour ces sujets-là vous ne pourrez compter que sur l'UKB actuellement. La cotisation est d'ailleurs réduite.

**Dès lors, réagissez en nous soutenant, nous n'avons que votre voix pour vous défendre !
Merci de vous préoccuper de notre avenir qui est aussi et surtout le vôtre.**



Didier Leva,
Président de l'UKB

NB :

vous trouverez dans l'enveloppe ci-jointe tous les renseignements et avantages pour votre affiliation à l'UKB.

Fibromyalgie : l'Arrêté Royal limitant l'accès aux kinésithérapeutes,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que par un arrêté n°245.099 du 4 juillet 2019, le Conseil d'État a annulé l'Arrêté Royal du 17 octobre 2016 qui modifiait le régime de remboursement des soins de kinésithérapie pour les patients atteints de fibromyalgie et pour les patients atteints du syndrome de fatigue chronique.

C'est une victoire sans précédent pour toutes les personnes souffrant de fibromyalgie et pour les kinésithérapeutes qui les prennent en charge.

Il en résulte que l'ancien régime retrouve immédiatement à s'appliquer, avec effet rétroactif.

Des patients qui auraient bénéficié durant ces deux dernières années de séances non remboursées sous le nouveau régime, peuvent dès à présent en obtenir le remboursement moyennant une attestation du kinésithérapeute. Nous avons contacté l'INAMI et attendons leurs réponses pour les questions relatives notamment aux attestations de remboursement. Nous transmettrons, en priorité à nos membres, un communiqué à ce sujet dès que possible via une newsletter ou un courrier ainsi qu'à travers nos médias.

Régime attaqué et procédure au Conseil d'État

Pour rappel, cet Arrêté Royal introduisait un nouveau régime de remboursement des soins de kinésithérapie visant les personnes atteintes de fibromyalgie et limitant drastiquement les séances remboursées.

En résumé, le régime antérieur incluait ces deux pathologies dans la liste FB de la nomenclature INAMI. Cette liste vise les pathologies chroniques nécessitant un traitement régulier. Elle ouvre le droit à un remboursement INAMI au meilleur tarif pour 60 séances de kinésithérapie de 30 minutes par an (renouvelables chaque année). Au-delà de ces 60 séances annuelles, le patient bénéficie d'un remboursement inférieur.

Le nouveau régime sortait la fibromyalgie de la liste Fb et limitait le remboursement de soins de kinésithérapie à 18 séances de 45 minutes sur une année, une fois sur sa vie(!). Au-delà de ces 18 séances, le patient était contraint, pour bénéficier de soins de kinésithérapie, de se contenter du régime ordinaire des soins de kinésithérapie, plus onéreux et non spécifique à la fibromyalgie elle-même.

Il en résultait un recul significatif dans l'accès aux soins de kinésithérapie pour les patients, tant sur le plan financier que sur le plan de la reconnaissance de la pathologie et de son caractère chronique.

De nombreux acteurs de terrains (des experts reconnus, des représentants de patients et l'Union des Kinésithérapeutes de Belgique) demandèrent des explications et des aménagements raisonnables suite à cet arrêté. Plusieurs parlementaires interpellèrent la Ministre au Parlement.

Face à l'intransigeance des autorités, une action devant le Conseil d'État était devenue inévitable. **Courageusement, FOCUS Fibromyalgie Belgique**, a piloté l'introduction d'un recours en annulation le 20 janvier 2017. **L'UKB décida** de soutenir cette action en se positionnant comme deuxième requérant. Cette démarche, outre l'objectif premier de rétablir les personnes atteintes de fibromyalgie dans leur droit, poursuivait également l'objectif d'informer la société civile sur les vrais enjeux et l'intérêt de la kinésithérapie dans le traitement de ce syndrome.

Afin de démontrer la surcharge financière que constituaient ces nouvelles restrictions pour les personnes atteintes de fibromyalgie, notre Secrétaire Général, Yves Ralet, nous gratifia de tableaux mettant en évidence le surplus financier à charge de ceux qui devaient maintenir leurs séances de kinésithérapie. Voici le résumé de ces tableaux

Bénéficiaire sans régime préférentiel et prestataire convention	Nouveau régime(1)				Ancien régime(2)			
	Séance	Tarifs			Séance	Tarifs		
		Hon.	Remb.	Tickets(3)		Hon.	Remb.	Tickets(4)
1ère année	18 séances de 45 minutes	33,13€	24,98€	8,15€	60 séances de 30 minutes(5)	22,26€	16,78€	5,48€
	18 premières séances courantes de 30 minutes	22,26€	16,37€	5,89€	61 à 90 séances de 30 minutes(7)	22,26€	13,36€	8,90€
	A partir de la 19 ^e séance(8)	/	7,40€	14,86€	A partir de la 81 ^e séance(9)	/	8,17€	14,09€
Années suivantes	18 premières séances	22,26€	16,37€	5,89€	Idem première séance	Idem première année		
	A partir de la 19 ^e séance	/	7,40€	14,86€				

Sous le nouveau régime, le patient nécessitant 60 séances de kinésithérapie par an voyait donc le remboursement INAMI diminuer d'environ 40% dès la deuxième année de traitement.

Cette surcharge financière imposée aux patients limitait sensiblement leur accès aux soins de kinésithérapie.

Ce nouveau régime, défavorable aux patients atteints de fibromyalgie instaurait une différence de traitement par rapport aux patients atteints d'autres pathologies maintenues dans la liste FB et qui continuaient à bénéficier de 60 séances renouvelables chaque année.

Le Conseil d'État reconnaît cette différence de traitement défavorable à la fibromyalgie et rejette les justifications avancées par l'État belge jugeant notamment qu'il «*n'aperçoit ni en quoi une telle mesure permettrait de rencontrer l'objectif d'individualisation de traitement que prétend poursuivre la partie adverse, ni en quoi ne pouvaient être prises, en vue de cet objectif, des mesures moins attentatoires aux droits des patients concernés, eu égard particulièrement au caractère durable de la pathologie dont ils souffrent*».

Base scientifique de l'apport de la kinésithérapie

En se basant sur la littérature scientifique (1-15), on observe que plusieurs auteurs apportent des preuves mettant en avant que les séances de kinésithérapie permettent une diminution de la douleur et une amélioration du bien-être et de la mobilité des patients atteints par la fibromyalgie.

considérablement c'est fini !

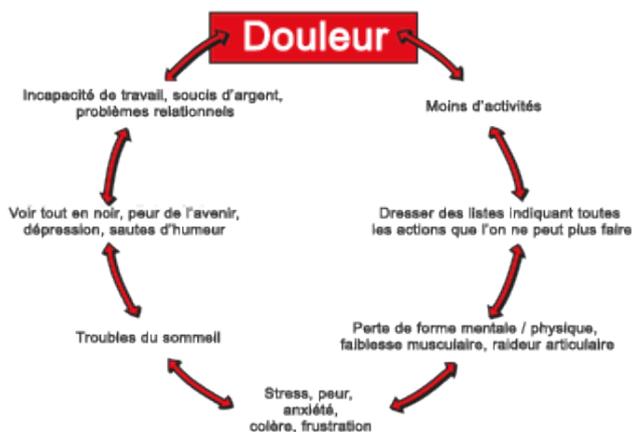
En se référant uniquement aux chiffres donnés par les articles, on peut observer ceci :



- Amélioration pour la douleur.
- + de mobilité au quotidien en luttant contre le **cercle vicieux de la douleur**.
- Reprise de confiance en soi.



- Diminution de prise de médicaments.
- - de risque d'exclusion sociale car encadrement médical compétent pouvant accompagner le patient dans l'acceptation des changements qu'apporte la maladie, et son évolution.
- Recul de toute autre comorbidité lié à une diminution du manque d'activité physique.



Au final, le fameux «cercle vicieux de la douleur» se débloque et permet une porte de sortie au patient, qui est entendu et compris.

Des publications internationales que nous avons consultées pour étayer un dossier scientifique pertinent abondent dans le sens d'une récupération fonctionnelle et d'une amélioration de la qualité de vie grâce à l'aide d'un professionnel de la santé et du mouvement que constitue le kinésithérapeute.

Il résulte de ces études et de l'ensemble du dossier scientifique constitué dans le cadre de cette procédure, que toute mesure de nature à diminuer les séances de kinésithérapie affecterait négativement l'évolution du patient.

FOCUS Fibromyalgie Belgique et Union des Kinésithérapeutes de Belgique souhaitent le dialogue .

Les deux associations souhaitent une rencontre rapide avec les autorités en vue d'exposer leurs propositions constructives dans la prise en charge des maladies chroniques dans leur ensemble. Cette réflexion se tient actuellement dans les projets de soins intégrés et dans les trajets de soins. Il nous paraît évident que les patients fibromyalgiques, faisant partie des affections chroniques, devraient être inclus dans ces réflexions.



Nadine Chard'homme,
Présidente de FOCUS Fibromyalgie Belgique
Saïd Mazid,
Vice-président de l'Union des Kinésithérapeutes
de Belgique
Maître Cambier,
Avocat

Nadine Chard'homme,
Présidente de FOCUS Fibromyalgie Belgique
Saïd Mazid,
Vice-président de l'UKB
Docteur Etienne Masquelier,
Chef de la Clinique St-Luc et Mont-Godinne

Bibliographie :

1. La fibromyalgie , Maladie chronique invalidante : Playdoyer pour l'importance des exercices supervisés par le kinésithérapeute à long terme dans l'approche thérapeutique bio-psycho-sociale de Réadaptation Masquelier E , D'Haeyere J , Wunsch A , Sommella A , Rodrigue V , Forget P . Juin 2017.
2. **Société Française de Rhumatologie, s.d.** Dossier fibromyalgie : Comment se manifeste la fibromyalgie ? En ligne : http://www.rhumatologie.asso.fr/04-Rhumatismes/grandes-maladies/04-dossierfibromyalgie/B1_douleur.asp
3. **Carruthers, B.M. et al., 2010.** Syndrome de fibromyalgie : Définition clinique et lignes directrices à l'intention des médecins. Abrégé du consensus Canadien.
4. **Petzke, F. et al., 2000.** Sympathetic nervous system function in fibromyalgia. *Curr Rheumatol Rep*, 2, p116-123.
5. **Poulin, F., 2008.** Vivre avec la fibromyalgie et le syndrome de fatigue chronique : un défi de chaque instant. *Santé globale et ménopause*, XXV(1), p 1-12.
6. **Cozon, G.J.N. et al., 2008.** Syndrome de fatigue chronique et fibromyalgie : aspects cliniques et hypothèses immunologiques, Dossier : L'actualité de l'immunologie diagnostique en 2008. En ligne : <http://www.asso-sfc.org/documents/410-Aspects-cliniques-et-hypotheses-immunologiques.pdf>
7. **Prados, G. et al., 2013.** Fibromyalgia : gender differences and sleep-disordered breathing. *Clin Exp Rheumatol*, 31, p 102-110.
8. **Leconte, J.P. et Doré, J., 2011.** L'activité physique et la fibromyalgie font-ils bon ménage ?. *Le médecin du Québec*, 46(3), p 83-86. En ligne : <http://www.fmq.org/Lists/FMQQDocumentLibrary/fr/Le%20M%C3%A9decin%20du%20Qu%C3%A9bec/Archives/2010%20-%202019/2011/MQ-03-2011/083-086DOC0311.pdf>
9. **Busch AJ, Barber KA, Overend TJ, Peloso PMJ, Schachter CL.** Exercise for treating fibromyalgia syndrome. *Cochrane Database of Systematic Reviews* 2007, Issue 4. Art. No: CD003786. DOI: 10.1002/14651858.CD003786.pub2.
10. <http://www.info-fibro.com/component/content/article/117-lactivite-physique-et-la-fibromyalgie-font-ils-bon-menage>.
11. Sim et Adams 1999, 2002, Mannerkorpi et Iverson 2003, Goldenberg et coll.2004, Adams et Sim 2005, Arnold 2006, Jones et coll. 2006, Busch et coll. 2007, Carville et coll. 2008.
12. Brosseau et coll. 2008a, 2008b.
13. Offenbächer et Stucki 2000, Gowans et deHueck 2004, Brosseau 2008a 2008b, McVeigh et O'Brien 2009.
14. http://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/guide_projets-pilotes_soins_integres_en_faveur_des_malades_chroniques.pdf
15. **Les recommandations de l'EULAR sur la fibromyalgie, juillet 2016.** Macfarlane GJ et al. «EULAR revised recommendations for the management of fibromyalgia», *Ann Rheum Dis* doi:10.1136.

Comparaison des nouveaux remboursements et des tickets modérateurs fixes depuis le 01.09.2019 par rapport aux anciens :

NB : Les honoraires des kinésithérapeutes ne sont pas augmentés, ils restent inchangés.

• Pathologies courantes : M 24

Les séances en cabinets coûtent (encore) plus cher aux patients donc diminution des remboursements mais pour les autres lieux de soins les TM sont moindres :

	BIM	NON BIM
Domiciles :	TM 4,28 --> 2,95	et 8,63 --> 7,21
Cabinets :	TM 2,39 --> 2,50	et 5,59 --> 6,25
Hôpitaux :	TM 4,09 --> 2,50	et 9,30 --> 6,25
Centres de rééducation :	TM 4,09 --> 2,50	et 8,30 --> 6,25
Résidences com :	TM 2,43 --> 1,00	et 4,93 --> 2,00

• Pathologies lourdes

Les gros bénéficiaires de ces nouvelles mesures sont les patients qui reçoivent des séances M 96, M 48 et M 36 malgré la suppression des remboursements à taux exceptionnel :

	BIM	NON BIM
TM M 96 :	5,39 --> 1,50	et 14,02 --> 4,00
TM M 48 :	2,91 --> 1,50	et 7,57 --> 4,00
TM M 36 :	2,49 --> 1,50	et 6,49 --> 4,00

mais pour le **M 24** les différences ne sont pas énormes :

	BIM	NON BIM
Domiciles :	TM 2,23 --> 1,95	et 5,59 --> 4,96
Cabinets :	TM 1,67 --> 1,50	et 4,36 --> 4,00
Hôpitaux :	TM 1,67 --> 1,50	et 4,36 --> 4,00
Centres :	TM 1,30 --> 1,50	et 3,39 --> 4,00
Rés. com :	TM 0,91 --> 1,00	et 2,59 --> 2,00

• Pathologies a et b :

Fa : M 24 en taux exceptionnel (post-op,...) :

	BIM	NON BIM
Domiciles :	TM 2,23 --> 2,45	et 5,59 --> 6,46
Cabinets :	TM 1,67 --> 2,00	et 4,36 --> 5,50
Centres :	TM 1,30 --> 2,00	et 3,39 --> 5,50
Rés. Com :	TM 0,99 --> 1,00	et 2,59 --> 2,00

Fa et b :

	BIM	NON BIM
Domiciles :	TM 2,70 --> 2,45	et 6,78 --> 6,46
Cabinets :	TM 2,12 --> 2,00	et 5,48 --> 5,50
Centres :	TM 1,65 --> 2,00	et 3,39 --> 5,50
Rés. com. :	TM 1,26 --> 1,00	et 3,25 --> 2,00

BIM= patient bénéficiaire de l' intervention majorée (= ex VIPO).



Que peut-on remarquer dans ce tableau ?

Notre budget étant fixe, l'augmentation des remboursements de certaines prestations sont compensées par les réductions d'autres, mais depuis plus d'un an on se rend compte que les hôpitaux et les centres de rééducation sont revenus aux mêmes TM que les cabinets avec les TM les plus élevés pour les pathologies courantes (les plus nombreuses).

Nette diminution des TM pour tous les domiciles. Les TM en résidences communautaires (M 16 – 20 min) et les petites séances (M 12 -15 min) sont à la portée de tous les patients (1 et 2 €).

Et pendant ce temps, les maisons médicales ne font payer aucun TM !



Yves Ralet,
Secrétaire Général de l'UKB

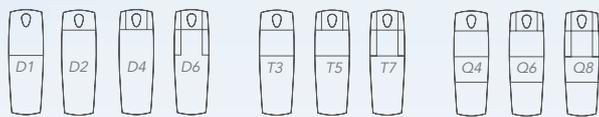
gymna.PRO

NOUVEAU

QUELLE **PRO** EST FAITE POUR VOUS ?

Configurez votre gymna.PRO sur www.gymna.be !

Nombre de plans, type de coussins, repose-bras, roulettes, ouverture-visage avec Ergomax, coussins chauffants, ...



2 plans

3 plans

4 plans

“

Voici ma gymna.PRO, je l'ai 'composée' pour qu'elle soit polyvalente et confortable.



Découvrez les tables de massage de la 'nouvelle génération' sur www.gymna.be ou venez les 'expérimenter' et tester dans un de nos showrooms.

Gymna siège principal • Pasweg 6 C • 3740 Bilzen
Gymna Gand • Jan Samijnstr. 23 • 9050 Gand
Gymna Bruxelles • Imperiastr. 16 A • 1930 Zaventem

Service clientèle : 089 510 550
gymna@gymna.be

gymna
www.gymna.be

FORMATION HOLISTIQUE
POUR KINÉSITHÉRAPEUTES, OSTÉOPATHES, MÉDECINS,
CHIROPRACTICIENS, THÉRAPEUTES MANUELS.



THÉRAPIE MANUELLE ANALYTIQUE®

Anatomie palpatoire, thérapies de Cyriax, viscérales, crâniennes, neuro-dynamiques, fasciales, normalisations articulaires directes, techniques d'inhibition (Jones), crânio-sacrales, podo-posturales, orthokinésie et énergétiques (acupressure).

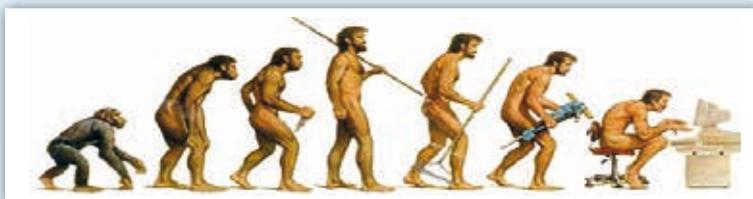
CONTACT

www.kineformation.eu /  kiné Formation / jules.boone@skynet.be
Jules Boone : rue Moneau,133 B-5500 Falmignoul
Tél : (+32) 477 26 23 21



Conférence : Jeudi 3 octobre 2019

**Les conséquences morphologiques et lésionnelles de la position assise.
Réponses de la Rééducation Posturale Globale (Ph. Souchard), traitement et prévention.**



Descriptif : **«Il n'y a qu'un pas de la déformation morphologique à la lésion articulaire» (Ph. Souchard)**

La première identité de la RPG est la revalorisation de la fonction statique et du mécanisme des freins musculaires qui perturbent l'harmonie du mouvement et de l'articulation.

Le travail en position assise entraîne inévitablement la rétraction des ischio-jambiers (car genoux en flexion) qui vont fixer le recul des ischions (rétroversion du bassin) et donnent dès lors la possibilité aux pelvi-trochantériens de se raccourcir à leur tour, limitant la flexion coxo-fémorale et verrouillant la postériorisation du bassin.

La colonne lombaire est en cyphose et la position assise devient douloureuse.

La correction du bassin ne peut se faire que par la contraction excessive de la masse commune qui lutte contre le frein des pelvi-trochantériens et pour conséquences, des compressions sacro-iliaques et sacro-lombaires.

Quelle est la réponse de la Rééducation Posturale Globale ?

Ses propositions de traitement et de prévention ?

Orateurs :

Muriel Andre (Professeur adjoint de Ph. Souchard)
Laurence Willemyns

Lieu :

Site Parnasse - Avenue E. Mounier, 84 - 1200 Bruxelles

Horaire :

20h15

Inscriptions :

<http://www.vinci.be/fr-be/Parnasse-lsei/Pages/Conferences.aspx>

Agrément PQQ en cours

Appel à participation aux GLEKS-GLEM-Psy (GLEM'K'Ps) multidisciplinaire sur le Peer review du «Guide de pratique clinique des douleurs lombaires et radiculaires»

Ce Peer review s'inspire du **Guide de pratique clinique des douleurs lombaires et radiculaires** (rapports KCE-287B-295B), qui a été élaboré par une équipe d'experts multidisciplinaires ainsi que diverses associations multidisciplinaires médicales et paramédicales, ainsi que la VVKP et l'UPPCF (psychologie clinique), la SSBe (Belgian Spine Society) et la Belgian Pain Society.

La participation au Peer review sur les douleurs lombaires et radiculaires comprend (1) un apprentissage en ligne (e-learning) (2) ainsi qu'un Peer review au sein d'un «GLEM-K-Ps» multidisciplinaire qui rassemblera des médecins généralistes et des kinésithérapeutes de GLEM et GLEK locaux, ainsi que des psychologues.

Pour pouvoir présenter ce Peer review, des thérapeutes (médecins généralistes, kinésithérapeutes et psychologues) seront préalablement formés au guide de pratique clinique pour les douleurs lombaires et radiculaires et deviendront les présentateurs spécialisés de ce Peer review au sein des différents «GLEM-K-Ps». Si des kinésithérapeutes sont intéressés par cette formation, ils sont invités à consulter l'invitation sur le site de Pro-Q-Kiné (<https://pqk.be/>

[fr/001/data/images/normal/Appel-moderateurs-GLEKs_Final.pdf](https://pqk.be/fr/001/data/images/normal/Appel-moderateurs-GLEKs_Final.pdf)). Nous invitons également tous les kinésithérapeutes faisant partie de GLEKs à manifester leur intérêt pour le module [e-learning + Peer review] auprès de Pro-Q-Kiné, afin qu'ils puissent être mis en contact avec le(s) GLEM(s) de médecins, ainsi que les psychologues de la même région et qu'ils organisent entre eux une date commune pour le «GLEM-K-Ps» qui accueillera ce Peer review.

Cette formule «GLEM-K-Ps» multidisciplinaire offrira la possibilité non seulement d'enrichir la pratique, mais également de renforcer les réseaux professionnels au sein de la première ligne de soins, élément essentiel pour offrir des soins de qualité aux patients souffrant de douleurs lombaires.

Le module sur le «Guide de pratique clinique des douleurs lombaires et radiculaires» [e-learning + Peer review] sera mis à disposition des GLEKs, de novembre 2019 à août 2020.

Si vous êtes intéressé, informez-vous auprès de Pro-Q-Kiné et/ou du GLEK de votre région.

Les bandages deux couches auto-adhésifs Coflex sont dorénavant distribués par medi Belgium.

Plus d'informations peuvent être obtenues au numéro 011/242560 et à info@medibelgium.be.

medi

Phase 1

Phase 2

Phase 3

Phase initiale de la thérapie compressive

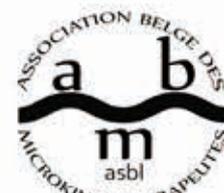
Bandages auto-adhésif Coflex
mediven Ulcer Kit
circaid® juxtalite / juxtacures

L'anticipation immédiate des changements de l'œdème et/ou de l'ulcère est au cœur de notre concept de produits. Simple à utiliser par le professionnel de santé ainsi que par le patient.



CONCEPT THERAPEUTIQUE DES PLAIES innovatif de medi

medi. I feel better.



SE FORMER À LA MICROKINÉSITHÉRAPIE

UNE AIDE EFFICACE POUR AIDER VOS PATIENTS À RETROUVER UN ÉQUILIBRE DE SANTÉ

L'ACTION DU MICROKINÉSITHÉRAPEUTE :

Entre ses mains il identifie les tissus en dysfonctionnement et les met en relation avec les étiologies responsables par une micropalpation sur des zones «cartographiées» grâce à l'embryologie et la phylogenèse. Il peut ensuite les stimuler de manière à ré-informer l'organisme pour déclencher les mécanismes auto-correcteurs spécifiques.

**Formation réservée aux Kinésithérapeutes,
aux Médecins et aux Ostéopathes (unif .)**

Premier niveau : 3 stages théoriques de 2 jours + 3 stages pratiques de 1 jour

- **Stage A** : L'ensemble musculo-squelettique du rachis : 18 - 19 octobre 2019
- **Stage B** : L'ensemble musculo-squelettique du crâne et des membres avec leur correspondance viscérale : 6 - 7 décembre 2019
- **Stage C** : Le système nerveux : 7 - 8 février 2020

Chaque stage est immédiatement utilisable dans
la pratique quotidienne.

Un certificat de compétence en Microkinésithérapie est délivré.

Tarifs 2019 - 2020 : 499 € par stage de 2 jours - 179 € par stage pratique d'1 jour (Possibilité de financement)
Plus d'info au 0475/927.939 – abmicrokines@gmail.com – www.microkinebelgique.be



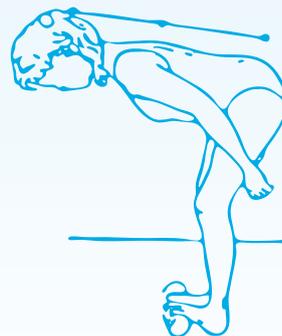
Le Stretching Global Actif de Philippe Souchard

Namur : 8-9-10 novembre 2019



Le **STRETCHING GLOBAL ACTIF** est une méthode originale d'étirement qui se différencie du stretching classique par la prise en compte de la globalité, de la respiration, de l'étirement du muscle dans les 3 plans de l'espace, la correction des compensations, la contraction du muscle dans sa position d'excentricité.

Cette façon d'étirer est née de la méthode de «**REEDUCATION POSTURALE GLOBALE**» (PH. SOUCHARD) dont elle respecte tous les principes. Elle est appliquée dans le sport de haut niveau. Cette formation de 3 jours donne la capacité de diriger des groupes avec le respect de ces règles. Voir la description de la formation sur le site : www.andremuriel.be ou sur le site de l'association belge de RPG : www.kine-rpg.be



Les chèques-
formations
sont valables

Renseignements et inscriptions :

Muriel ANDRE • Tél. : 0477 26 80 25 • E-mail : murielandre.kine@yahoo.fr • Site : www.kine-rpg.be
ou sur le site de l'association: RPG Belgique - Site officiel de l'association belge de RPG® dans la rubrique agenda



Appel aux collègues bruxellois

Ceux qui me connaissent, savent que depuis de nombreuses années, je chéris l'idée de mettre sur pied une association locale de kinésithérapie à Bruxelles. L'expérience que j'ai acquise en menant le projet pilote «GLEK» en 2008-09 avec un certain nombre de collègues et ami(e)s dans le cadre de la Promotion de la Qualité en Kinésithérapie, m'a permis de mieux cerner les besoins des praticiens à l'échelon local. Ma position en tant que Vice-Président de l'Union des Kinésithérapeutes de Belgique depuis 2015, m'a apporté des connaissances intéressantes au niveau politique, institutionnel et en matière de défense professionnelle.

Le moment est donc bien choisi pour lancer une structure locale qui permettrait aux kinésithérapeutes bruxellois de s'inscrire dans l'une ou plusieurs des activités que proposera celle-ci. Voici une liste non exhaustive de ce qui pourrait être proposé :

- Activités GLEK ;
- Activités Peer-Review ;
- Activités conférences ;
- Réunions autour d'un verre ou d'un repas en toute convivialité ;
- Mise en place d'une dynamique afin de répondre aux problèmes de remplacements et de garde sur base volontaire ;
- Collaboration avec le SISD de Bruxelles (<http://www.sisd-bruxelles.be/>) ;

- Collaboration avec le Réseau Multidisciplinaire Local de Bruxelles (<http://www.rmlb.be>) notamment la mise en place d'une activité physique de groupe rémunérée dans le cadre du pré-trajet de soins du diabète de type 2 ;
- Mise en place d'activités physiques adaptées rémunérées à destination des malades chroniques en collaborant notamment avec le projet de soins intégrés BOOST (<https://www.boostbrussels.be/>) ;
- Achats Groupés ;
- Voyages scientifiques (et récréatifs) en Belgique et à l'étranger ;
- ...

Les kinésithérapeutes intéressés par une ou plusieurs de ces activités et souhaitant intégrer l'Association des kinésithérapeutes de Bruxelles (AKBru) sont invités à m'écrire à l'adresse suivante : saidmazid@hotmail.com.

Tout le monde est le bienvenu ! Une date de rencontre sera fixée à la fin du processus de collecte des personnes intéressées.

Je recherche également des administrateurs.

Said Mazid
Vice-Président de l'UKB

All FACT N°1 de la Tarification pour Kiné

Nous contacter +(32)473615601 - Mail : info@allfact.be

VOUS ÊTES KINÉ INDÉPENDANT ?

FATIGUÉ PAR LE TRAVAIL ADMINISTRATIF

TESTEZ NOTRE SOLUTION GLOBALE SUR MESURE

TARIFICATION

GESTION DES PAIEMENTS

RÉCUPÉRATION DES HONORAIRES

WWW.ALLFACT.BE

Bénéficiaire de la prime INAMI de 800€

All FACT utilise un logiciel de tarification reconnu par l'INAMI, en collaboration avec notre société vous bénéficiez de nombreux avantages !



Présence effective du kinésithérapeute lors des séances avec les patients

Dans le cadre de l'article 7 de la nomenclature des kinésithérapeutes, les règles n'ont pas changé depuis longtemps (2003):

Pour facturer une séance remboursée par une mutuelle :

- celle-ci doit être individuelle ,
- la présence effective du kinésithérapeute auprès du patient doit au moins être des 2/3 de la durée de la séance :

M	Durée de la séance	Présence du kinésithérapeute
96	2h	1h20
48	1h	40 min
36	45 min	30 min
24	30 min	20 min
16	20 min	15 min
12	15 min	10 min

Cette dernière obligation vient d'être confirmée par la règle interprétative publiée le 24.07.2019

Certains confrères, sans aucune vérification et sans information reçue de l'INAMI, se sont permis de facturer à des patients, des séances par téléphone (conseils et exercices donnés à distance) en utilisant une application mobile que ces derniers (les patients) ont acheté au prix de 50 € : cherchez l'arnaque !.

Cette société a laissé planer un flou artistique : c'était aux kinésithérapeutes de vérifier cette information, ben voyons !

Ces «escrocs» ou ces «naïfs» évidemment n'ont pas pris la peine de vérifier cette nouvelle manière de faire qui les arrangeait bien, ni penser une seule seconde à l'utilité de notre organisation de défense professionnelle (renseignements donnés avec 49 ans de pratique à votre service, ma nomination à la chambre de recours pour kinésithérapeutes à l'INAMI et celle à certaines commissions médicales provinciales).

Les patients abusés peuvent se plaindre auprès de leur mutuelle et l'INAMI nous a confirmé qu'un dossier est ouvert pour irrégularité.

Que risque les kinésithérapeutes ayant facturé ce genre de séances ?

Pour l'INAMI c'est un faux, usage de faux et détournement de fonds. Les Sanctions : suivant la gravité des faits, remboursement des séances illégales avec amende pouvant aller jusqu'à 150 % du montant du remboursement des séances indues... et une surveillance spéciale pour un certain nombre d'années.

Ne rigolez pas avec l'INAMI, vouloir l'abuser se paie très cher...

Yves Ralet
Secrétaire Général de l'UKB



FORMATION EN REEDUCATION POSTURALE GLOBALE

Reprise du cours de Rééducation Posturale Globale de Philippe Souchard en Belgique

Cette formation sera étalée sur 2 années en 5 modules d'une semaine complète chacun

Voici les prochaines dates :

- 1^{er} semaine : du 14 au 18 décembre 2019
- 2^e semaine : du 27 au 31 janvier 2020
- 3^e semaine : du 25 au 29 mai 2020
- 4^e semaine : du 07 au 11 septembre 2020

Lieux :

Parnasse-ISEI - Site Parnasse
Avenue E. Mounier, 84 - 1200 Bruxelles

5^e semaine : mars 2021

Lieu : Saint-Mont (France)

Coût de la formation : 660 eur/module

Intervention des chèques-formation de la Région Wallonne

- 1^{ère} semaine : Ruben Feranadez (professeur adjoint de Philippe Souchard à l'université de Madrid)
- 2^e semaine : Muriel André (kinésithérapeute spécialisée en RPG et Professeur adjoint de Philippe Souchard)
- 3^e semaine : Emanuele Di Ciaccio (kinésithérapeute spécialisé en RPG et Professeur adjoint de Philippe Souchard à Bologne)
- 4^e semaine : Muriel André
- 5^e semaine : Philippe Souchard (créateur de la méthode)

La description et toutes les informations :

Sur le site de Philippe Souchard : www.rpg-souchard.com et (ou) sur le site belge : www.kine-rpg.be



Renseignements et inscriptions :

Muriel André - Tél. : 0477 268 025 - E-mail : murielandre.kine@yahoo.fr
ou Le Parnasse Laurent Crickx - Tél. : +32 771 1748
E-mail : formationcontinue.parnasseisei@vinci.be





Devenez ostéopathe!

Obtenez le DO et le Master



Choisir une formation à l'IAO:
c'est choisir une formation de qualité.

Pour obtenir des informations sur nos formations et
nos journées « portes ouvertes » : www.osteopathy.eu

The International Academy of Osteopathy

Les cours auront lieu à B-1435 Mont-Saint-Guibert, Rue Edouard Belin 2

Notre siège : Kleindokkaai 3-5, 9000 Gent | Tel. +32 (0) 92330403 | info@osteopathy.eu

Tarifs pour petites annonces - demandes d'emploi - offres d'emploi

(1 ligne = 60 caractères ou espaces) • Forfait 4 lignes : - membres : gratuit - non-membres : 15 € • Ligne supplémentaire : 2,50 € • Encadré (2 lignes) : 5 €

Les textes (écrits lisiblement) doivent parvenir au secrétariat UKB, Avenue Georges Lemaître 19 - B-6041 GOSSELIES (CHARLEROI), pour le 5 du mois qui précède le mois de parution, au plus tard. Seules les annonces dont le texte et le paiement seront parvenus avant le 5 du mois qui précède le mois de parution seront prises en considération. Un exemplaire du Kiné-Varia News contenant votre annonce sera envoyé au moment de la parution.

Modes de paiement : *Pour la Belgique :*

- soit par virement au compte BELFIUS n° 777-5918111-23
- IBAN : BE92 7775 9181 1123 - BIC : GKCCBEBB

Pour l'étranger :

- uniquement par virement international
- IBAN : BE92 7775 9181 1123 - BIC : GKCCBEBB

**VENTE, LOCATION,
REMISE CABINET DE KINE**

A4604 - A louer Mons centre cabinet de kiné depuis 40 ans. Belle oopportunité pour débiter son activité. Cabinet, salle d'attente, wc, pour 470 € TTC. Pour tout renseignement : 0032 471 88 20 84 - chantal.faucon@hotmail.be

A4605 - Cause départ retraite à vendre cabinet kiné 5 cabines + salle de gym + salle d'attente. Remise mat. + pat. + société. Possibilité travail plusieurs. Région de Mons. GSM : 0477 466 152

A4606 - Cabinet de kiné, bureaux de consultation et salle de travail de 95 m², 16 m² et 12 m² à louer dans cabinet médical Wls Bruxelles. Parc résidentiel tranquille. Salle d'attente, wc, cuisine. Renseignements : 0495 208 901

MATERIEL A VENDRE

A4607 - A vendre état neuf table 4P900 de Compress. Infos sur Decompress.fr. Prix neuf 3.650 € vendu à 1.799 €. A vendre état neuf appareil de cryothérapie Gymna Cryoflow Ice. Prix neuf : 10.856 € à vendre au prix 6.000 € à saisir. Tél. 0475 820 875. Prix TVAC

A4608 - Matériel à vendre (retraite) Phenix Liberty monté sur pied. Intellect Advancied Chatitanooga Group multifonction. Tête d'espallier, miroir quadrillé Freeman Stepper table quadriceps. Prix à discuter. Contact Roland Christine 0476 702 055

A4609 - Suite retraite, à vendre matériel kiné : US, app. physio + tables + vélo + espallier + cage de rocher + poids + poulies + mécano + Freeman + petit matériel. Prix à discuter. Tél. 0496 612 255 - Morlanwelz

A4610 - A vendre matériel de kiné: cage de rocher 8 panneaux + accessoires poids, poulies, sangles... Table multipositions Gymna manuelle état impeccable. Prix intéressant. Tél. 0498 640 002

A4611 - Suite retraite, à vendre Easy Cryo Slim (de 2015 - Stim Form 2.809,22 € neuf). Prix : 1.400 € - Fernelmont. Tél. 0477 138 470

DEMANDE D'EMPLOI

E1251 - Kiné (f) cherche remplacements mi-temps (ou collaboration) région de Charleroi (de préférence au sud). Tél. 0479 251 203

OFFRE D'EMPLOI

O1305 - Cherche kiné pour collaboration à Watermael-Boitsfort à partir de septembre ; orthopédie, rhumato, kiné du sport, drainage lymphatique, ... Envoyer cv à catherinebrahy@skynet.be



www.kineformation.com

un pas vers l'ostéopathie
en passant par la thérapie manuelle



Depuis 1988, sans interruption, vous propose également cette année 2019-2020.

— Acupuncture Energétique Chinoise —

- Une seule formation incluant : Bases fondamentales de la M.T.C. - Acupuncture - Moxibustion - Tuina - Massage Chinois - Auriculothérapie Chinoise.
- Transmission correcte et complète de la tradition Chinoise.
- Mise en pratique dès la 1^{ère} année, intégrant plusieurs techniques traditionnelles et modernes (aiguilles, moxibutions, massages, fleur de prunier, laser, électrostimulation, cupping).
- Analyse et discussion de cas pratiques, rencontrés lors de votre activité professionnelle.
- Cours instruit en Europe, en phase avec les standards internationaux, reconnu par l'Université de Shanghai. Le curriculum chinois est la référence pour les instances officielles internationales (WFAS) et prépare directement au diplôme supérieur de la WFAS.
- La formation de base est dispensée en 3 années selon les critères de Shanghai, avec la participation de professeurs chinois de l'Université de Médecine Traditionnelle Chinoise et de Pharmacologie de Shanghai
- Une année supplémentaire (Advanced Course) pour aboutir à l'examen final du «Qualification Examination Department of the World Federation of Acupuncture - Moxibustion Societies», à la qualification professionnelle de «Doctor of Acupuncture».
- Organisation de stages pratiques facultatifs dans les hôpitaux universitaires de Shanghai.
- Le certificat délivré par l'Europe-Shanghai College® of T.C.M. est signé par les Professeurs chinois.
- Le cours répond aux normes établies par l'ABADIC, Association Belge des Acupuncteurs Diplômés de Chine, reconnue légalement (www.acupuncture-abadic.be)

Dates 1^{ère} année académique 2019-2020 :

Jeudi 07 novembre 2019
Vendredi 08 novembre 2019
Samedi 09 novembre 2019
Jeudi 05 décembre 2019
Vendredi 06 décembre 2019
Samedi 07 décembre 2019
Jeudi 09 janvier 2020
Vendredi 10 janvier 2020
Samedi 11 janvier 2020
Jeudi 06 février 2020
Vendredi 07 février 2020
Samedi 08 février 2020
Jeudi 23 avril 2020
Vendredi 24 avril 2020
Jeudi 18 juin 2020
Vendredi 19 juin 2020

Horaire :

09.00 - 16.00 h.
Possibilité de restauration sur place, sans perte de temps.

Lieu des cours :

Centre Sportif ULB - 2057, Chaussée de Wavre - B-1160 Bruxelles
(Proche de la station métro Hermann-Debroux et proche du Carrefour Leonard)
Possibilité de logement sur place : «Auberge des 3 Fontaines»

Participation aux frais :

2.015,00€ par année académique
Manuels inclus - Attestation fiscale

Inscription :

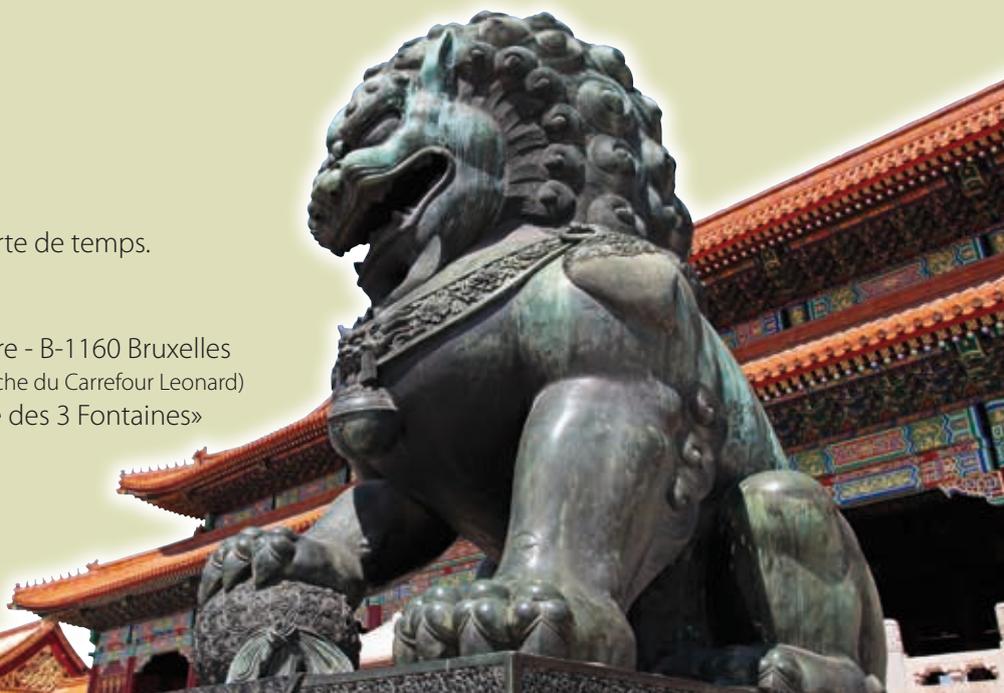
Par envoi de vos coordonnées complètes au secrétariat
E.S.C. of T.C.M.
62, Rue de Montmédy
B-6767 Lamorteau

Par virement de € 475, - au compte de l'ESC® of TCM
IBAN: BE22 0688 9756 2447 - BIC: GKCC BEBB

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions se font dans l'ordre de réception des acomptes. Virement du solde de € 1540, avant le 1^{er} octobre 2019.

Le secrétariat confirme votre inscription par mail.

Date limite des inscriptions : 30 octobre 2019





Nathalie Pauwen,
Enseignante et doctorante en kinésithérapie



«L'implantation du nouveau guide de pratique clinique pour les douleurs lombaires et radiculaires (KCE-287B) invitera les kinésithérapeutes de 1^{ère} ligne à participer à des Peer-reviews multidisciplinaires»

L'implémentation du nouveau guide de pratique clinique pour les douleurs lombaires et radiculaires (KCE-287B) invitera les kinésithérapeutes de 1^{ère} ligne à participer à des Peer-reviews multidisciplinaires – Nathalie Pauwen, enseignante et doctorante en kinésithérapie nous en parle.

La rédaction : Bonjour Nathalie Pauwen. Je vous remercie d'avoir accepté de répondre à ces quelques questions. Vous avez participé à plusieurs programmes de recherche. Vous êtes actuellement la personne référente pour le projet d'implémentation pour la prise en charge de douleurs lombaires et radiculaires du tout nouveau Réseau Evidence Based Practice du KCE (Centre Fédéral d'Expertise de Soins de Santé). Pourriez-vous nous faire part de votre parcours professionnel ?

Nathalie Pauwen : J'ai fait un Master I en kinésithérapie et un Master II en finalité approfondie de Santé Publique (Epidémiologie et Recherche Clinique) à l'UCL.

Actuellement, mes activités s'articulent en tant que (1) enseignante dans une Haute Ecole de kinésithérapie (HE2B-ISEK), (2) doctorante à la FSM-ULB avec les Prf V. Ninane, Prf V. Faoro – Prf G. Deboeck, (3) praticienne et membre du Comité d'Éthique dans le réseau des Hôpitaux Iris-Sud-HIS et (4) référente avec le Dr P. Jonckheer du KCE pour le consortium qui mène le projet fédéral EBP-KCE d'implémentation du guide de pratique clinique pour les douleurs lombaires et radiculaires (KCE-287B-295B) dans la 1^{ère} ligne de soins (le Prf Bart Depreitere étant le référent pour la partie néerlandophone).

La rédaction : En ce qui concerne ce dernier point, pourriez-vous nous en dire plus sur ce projet Evidence Based Practice du KCE ? Comment les kinésithérapeutes pratiquant en première ligne vont-ils être sollicités ?

Nathalie Pauwen : La prévalence croissante des maladies chroniques bouleversent nos paradigmes en santé : on ne

soigne pas une maladie chronique avec laquelle le patient va vivre, mais on tente de limiter les comorbidités et de préserver la qualité de vie du patient. Ces maladies chroniques mettent donc au défi nos systèmes de soins de santé, qui doivent assurer la qualité des soins tout au long de la maladie, la pérennité, l'équité... C'est pourquoi ces dernières décennies, de plus en plus de systèmes de soins de santé élaborent des guidelines (ou guides de pratiques cliniques) pour la prise en charge de pathologies chroniques ou susceptibles de le devenir.

Ces guides de pratiques cliniques visent à identifier les stratégies les plus efficaces pour la prise en charge des maladies chroniques au fil de leur évolution, qui puissent répondre simultanément (1) aux évidences scientifiques les plus robustes, (2) aux attentes des patients et (3) aux compétences de toutes les disciplines impliquées dans la prise en charge de ces maladies. Cela permet donc d'améliorer la qualité des soins, tout en optimisant l'utilisation des ressources en santé. Selon le Global Burden of Diseases 2017, en Belgique, la lombalgie reste la principale cause d'années de vie vécues avec une invalidité (Years Lived with Disability-YLD) depuis 10 ans (<http://www.healthdata.org/belgium>) et les évidences en Belgique ont démontré une trop grande diversité de prises en charge de cette pathologie.

Il était donc temps de revisiter l'ensemble de la prise en charge de la lombalgie idiopathique en 1^{ère} et en 2^e lignes de soins, au regard des évidences scientifiques actuelles et de notre système de soins de santé.

Le «guide de pratique clinique pour les douleurs lombaires et radiculaires (KCE-287B-295B)» a été publié en 2017 et il est le fruit d'une longue réflexion entre experts de toutes les disciplines médicales et paramédicales concernées : médecins généralistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, chiropracteurs, spécialistes en médecine physique et réadaptation, chirurgiens orthopédistes, neurochirurgiens,

anesthésistes/algologues (cliniques de la douleur), psychologues, ergothérapeutes et ergonomes, médecins du travail, médecins-conseils des mutualités, ...); les associations telles que la SSBe (Spine Society of Belgium) mais aussi les institutions fédérales concernées (INAMI, SPF-Santé Publique, SPF-Emploi, Fedris).

En ce qui concerne la prise en charge dans la 1^{ère} ligne de soins des douleurs lombaires et radiculaires, les principaux points du guide de pratique clinique s'articulent autour :

- Du **suivi régulier du médecin généraliste** avec une place redonnée à l'examen clinique (une ré-évaluation continue des drapeaux rouges devra être assurée tout au long de la prise en charge afin d'exclure toute lombalgie non idiopathique et identifier les douleurs radiculaires).
- De la nécessité **d'éviter la surmédicalisation** : l'imagerie n'est plus à effectuer de routine et la médication est à limiter (les AINs sont les molécules de choix, à dose minimale efficace et pour la durée la plus courte possible).
- Du **soutien du patient à poursuivre ses activités courantes** et/ou éventuellement s'inscrire dans une activité physique régulière et adaptée (autogestion du patient ou self-management).
- Du soutien à ce que le patient puisse **poursuivre ses activités professionnelles** ou la limitation des durées d'incapacité de travail (si elles s'avèrent indispensables), ainsi que le soutien au retour à un travail adapté (en synergie avec la médecine du travail).
- Du besoin **d'adapter la prise en charge en fonction d'un profil de risque de chronicité** de la lombalgie (qui sera évalué de manière répétée avec des outils tels que le STaRT Back Screening Tool-StBST ou l'Örebro Muskuloskeletal Pain Screening Questionnaire-OMSPQ).

- D'une prise en charge multimodale pour certains profils de risque de chronicité de la lombalgie (càd pour les patients présentant des risques modérés ou sévères de chronicité), qui comprendra systématiquement des **exercices actifs supervisés par un kinésithérapeute** et éventuellement le **soutien d'un psychologue**, de préférence via une approche cognitivo-comportementale.

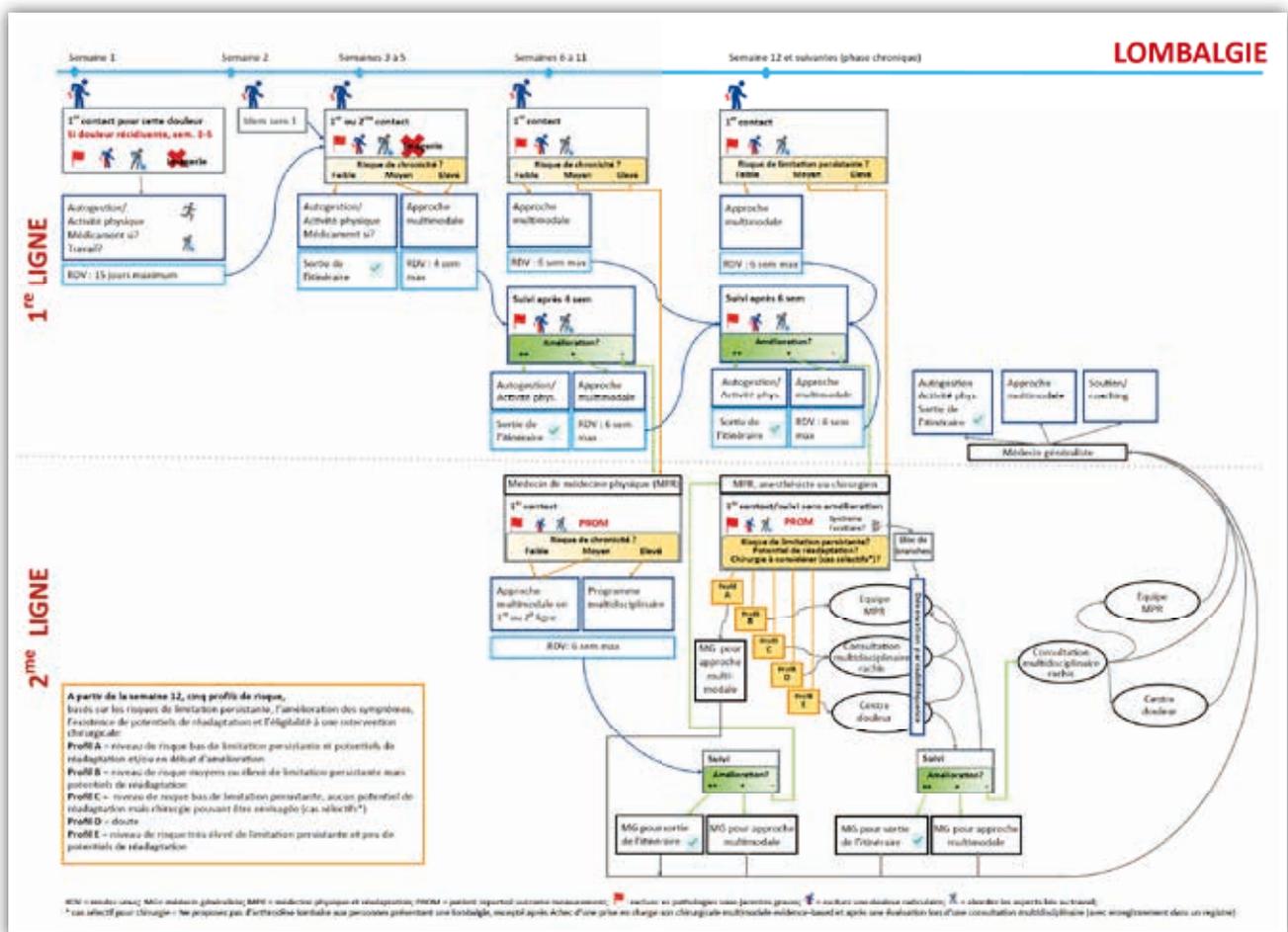
- De la nécessité de référer à la 2^{ème} ligne en cas d'échec en 1^{ère} ligne, vers la 12^{ème} semaine de lombalgie, avant que la chronicité ne s'installe.

Le petit algorithme ci-dessous illustre les nœuds décisionnels du trajet de soins de la lombalgie en 1^{ère} et 2^{ème} lignes de soins (illustration issue du rapport KCE-295B), mais il est accessible de manière interactive via le site (<https://lombalgie.kce.be/>).

Ce guide de pratique clinique ne développe pas les aspects liés à la douleur ni les interventions d'éducation du patient à la douleur (Pain Education), mais ces aspects sont implicites. La gestion de la douleur chronique est par ailleurs actuellement un projet en cours au KCE dont nous entendrons parler dans les prochains mois.

En quelques mots, ce guide de pratique clinique remet le patient au centre de sa prise en charge en bouleversant nos habitudes thérapeutiques (il nous ramène à nos fondamentaux : bouger, activement) ; en remodelant nos interactions entre thérapeutes de 1^{ère} ligne (en consolidant les collaborations) et en revisitant notre discours ainsi que notre relation avec le patient.

La rédaction : Lors d'une précédente interview (KV-Juin 2018), le docteur Poot (FEDRIS) qui participa à cette étude du KCE de 2017, mentionnait également ce timing de référencement à la deuxième ligne en cas d'échec de la première ligne et avant un



passage à la chronicité. Y a-t-il une dynamique pour qu'à cette étape le modèle de prise en charge soit conforme au modèle pluridisciplinaire de Sherbrooke reconnu par la Fedris comme évoqué par le docteur Poot ?

Nathalie Pauwen : Nos modèles de la santé ont changé ces dernières décennies et nous devons les intégrer dans nos prises en charge des patients. L'ancien modèle strictement biomédical, voyait le patient souffrant de lombalgie aspécifique comme un patient ayant une «lésion au niveau du rachis lombaire» qu'il fallait «soigner» médicalement parlant. Ce discours, qui présumait une relation causale et linéaire entre une «lésion lombaire» et un «traitement (para)médical», est obsolète et n'est étayé par aucune évidence scientifique.

En effet, de multiples lésions du rachis lombaire sont très souvent visibles à l'imagerie dès l'âge de 25-30 ans, mais elles ne sont pas toujours corrélées à une symptomatologie [Brinjikji et al. *Systematic Literature Review of Imaging Features of Spinal Degeneration in Asymptomatic Populations AJNR Am J Neuroradiol. 2015 April ; 36(4): 811-816*]. Une «lésion» quelconque objectivée ne veut pas dire qu'une «douleur» est systématiquement ressentie, tout comme une «douleur» ne signifie pas automatiquement qu'une lésion particulière vient de se produire.

Pourtant nous (kinés) sommes nombreux à avoir appris cette «relation causale» entre la lombalgie et «une lésion lombaire» quelconque dans nos cours de l'époque. Et demain, nous allons devoir expliquer à notre patient - qui voudra connaître «la cause» à son mal de dos -, que la plupart du temps, c'est juste son dos qui est 'plus sensible' ...

Les modèles actuels de la santé sont beaucoup plus holistiques que notre vieux modèle biomédical et intègrent la personne dans son environnement. Le modèle canadien de Sherbrooke voit le patient lombalgique comme «une personne pouvant avoir une incapacité» qu'il faudra «soutenir afin qu'elle puisse poursuivre ses activités», dont l'activité professionnelle. Il implique dans cette prise en charge non seulement l'intervention du médecin traitant, mais aussi celle d'autres professionnels pouvant soutenir cette personne en souffrance et ce, dès la 6ème semaine de lombalgie. Et afin d'y parvenir, les drapeaux jaunes (facteurs de risque de chronicité liés à la personne) et les drapeaux bleus (facteurs de risque de chronicité liés au travail) doivent pouvoir être identifiés dans la phase subaigüe de la lombalgie et ce, grâce à des outils validés comme le StBST ou l'OMSPQ-SF.

Parallèlement à ce modèle, les études de Hill et al. ont mis en évidence la nécessité de ne pas proposer à tous les patients la même prise en charge pour la lombalgie non spécifique et tous les guidelines actuels vont dans ce sens. Selon la présence ou non de facteurs de risque de la chronicité (drapeaux jaunes et/ou bleus), la prise en charge doit différer. C'est la raison pour laquelle les kinésithérapeutes seront très impliqués dans cette prise en charge pour certains profils de patients et ne le seront pas immédiatement pour d'autres profils de patients.

Si le guide de pratique clinique pour les douleurs lombaires et radiculaires prévoit qu'un patient soit préférentiellement pris en charge par la 1ère ligne de soins durant les premières semaines de lombalgie, il prévoit également qu'il ne s'éternise dans une prise en charge qui ne lui permettrait pas de surmonter cet épisode de lombalgie au-delà de 12 semaines, au risque de voir la chronicité s'installer. Si cet épisode venait à se prolonger au-delà de 12 semaines, il bénéficierait alors d'une prise en charge plus complexe en 2e ligne de soins.

La rédaction : C'est une démarche historique pour la première ligne que nous soutenons pleinement ! Comment cela va-t-il s'organiser concrètement et à quelles initiatives les kinésithérapeutes devront-ils être attentifs dans les prochaines semaines ou mois ?

Nathalie Pauwen : Il ne suffit pas de faire et publier un guide de pratique clinique mûri et étayé sur la lombalgie et les douleurs radiculaires, encore faut-il qu'il soit connu, compris, accueilli et mis en pratique par toutes les parties prenantes, soignants et patients...

C'est à cette fin que le groupe de pilotage fédéral EBP a attribué pour la première fois un budget dévolu à l'implémentation de l'itinéraire belge de soins pour la prise en charge des douleurs lombaires et radiculaires, qui a démarré début 2019.

Cette implémentation dans la 1ère ligne de soins est articulée autour de trois grands axes :

- (1) **La dissémination de l'itinéraire** au sein de toutes les professions concernées, dans le cadre d'un e-learning commun et de Peer-Review multidisciplinaires.
- (2) **L'information aux patients** via une campagne d'information est en cours d'élaboration par la société Moebius.
- (3) **L'élaboration d'un set d'indicateurs** permettant d'estimer les effets de l'implémentation du guide de pratique clinique.

(1) **La dissémination de l'itinéraire** au sein de toutes les professions concernées, sera assurée dans un e-learning commun et de Peer-reviews multidisciplinaires, reconnus et accrédités par les sociétés professionnelles concernées de la partie francophone du pays (Pro-Q-Kiné, SSMG et UPPCF), mais également de la partie néerlandophone du pays (Pro-Q-Kiné, Domus Medica et VVKP).

Tous les kinésithérapeutes seront donc invités à faire cet e-learning, suivi de son évaluation. Toutefois, les kinés qui auraient déjà suivi un séminaire sur le sujet pourront faire un quizz pour estimer leur connaissance du domaine et éventuellement ne pas devoir passer par la case e-learning'.

Après avoir validé cette étape, ils pourront ensuite participer au Peer-review multidisciplinaire sur le guide de pratique clinique des douleurs lombaires et radiculaires, qui rassemblera un GLEK, un GLEM (de médecins généralistes), des psychologues et autant que possible des médecins du travail et médecins conseils. On pourrait appeler cette nouvelle mouture un 'GLEM-K-Ps'...

- a) Durant ce Peer-review qui rassemblera des 'GLEM-K-Ps', il sera bon de re-préciser les nœuds décisionnels du trajet de soins du patient lombalgique, afin que chaque thérapeute sache 'QUI fait QUOI', 'QUAND', 'POURQUOI' et qu'il puisse aussi avoir les réponses à ses questions concernant les choix effectués lors de ces nœuds décisionnels.
- b) Cette nouvelle formule de 'GLEM-K-Ps' sera très innovante et riche en échanges entre professionnels qui travaillent ensemble, mais ne (re)connaissent pas toujours les compétences de leurs collaborateurs.

C'est à vrai dire un des principaux objectifs de ce Peer-review multidisciplinaire : connaître et comprendre ce que fait l'autre thérapeute, pour mieux l'intégrer dans la prise en charge du patient lombalgique. Nous devons nous rendre à l'évidence aujourd'hui que les médecins ne savent pas toujours ce que font les kinésithérapeutes et que les kinésithérapeutes ne saisissent pas toujours les raisons pour lesquelles les médecins prennent certaines décisions. Il en résulte que les discours que nous avons auprès des patients lombalgiques divergent parfois fortement,

même entre thérapeutes du même corps professionnel. Pour le patient, cette incohérence le pousse au consumérisme (para)médical, avec un problème de santé qui reste trop longtemps irrésolu, ce qui augmente son risque de passer à la chronicité.

Il est vraiment temps que nous puissions échanger sur ces points entre thérapeutes, autour de ce guide de pratique clinique, d'illustrations de cas cliniques et plus particulièrement avec les collègues de nos réseaux professionnels les plus directs. Nous espérons que ce genre de démarche multidisciplinaire contribuera à renforcer la 1^{ère} ligne de soins au fil des Peer-review multidisciplinaires répétés et au fil des années...

Pour pouvoir présenter ce Peer-review, nous devons préalablement former des thérapeutes (médecins généralistes, kinésithérapeutes et psychologues) *au guide de pratique clinique pour les douleurs lombaires et radiculaires, qui deviendront les présentateurs spécialisés de ce Peer-review au sein des différents 'GLEM-K-Ps' auxquels les kinésithérapeutes sont invités à s'inscrire.*

C'est dans ce sens qu'une invitation a été envoyée à l'ensemble des kinésithérapeutes, afin de suivre cette formation de 2H, qui aura lieu à deux reprises en novembre 2019 (voir l'APPEL dans ce Kiné-Varia).

Nous invitons également tous les GLEKs qui le souhaiteraient, à manifester leur intérêt pour le module 'e-learning + Peer-review' auprès de Pro-Q-Kiné, afin que nous puissions les mettre en contact avec le(s) GLEM(s) et psychologues de la même région et qu'ils s'organisent entre eux pour organiser une date commune pour le 'GLEM-K-Ps' afin d'accueillir ce Peer-review.

(2) L'information aux patients de cette nouvelle prise en charge est capitale afin qu'elle soit comprise et accueillie par les patients eux-mêmes.

Le patient doit savoir que la lombalgie est dans la majorité des cas un épisode bénin, qu'elle peut se produire dans la suite de mouvements anodins, qu'une radio de sa colonne n'apportera rien (ni au diagnostic, ni à la prise en charge) sinon une irradiation néfaste, que les opioïdes sont vivement déconseillés et surtout, qu'il a son propre rôle à jouer dans la prise en charge de sa douleur lombaire. En effet, pour dépasser cet épisode, il doit autant que possible poursuivre ses activités quotidiennes, limiter les incapacités de travail et rester en mouvement. Et comme le dit très bien la campagne française sur le mal de dos «le meilleur traitement, c'est le mouvement», celui qu'il devra attendre d'un kinésithérapeute sera impérativement des exercices actifs supervisés. Toute autre technique passive est adjuvante.

Cela bouscule quelque peu nos croyances sur la douleur, dont le paradigme a été complètement bouleversé ces 15 dernières années par de nombreuses recherches effectuées dans les pays anglo-saxons essentiellement (Pain Science Moseley – Greg Lehmann).

Malgré l'impact considérable de la campagne française sur la prise en charge de la douleur lombaire, certaines croyances des patients - et des thérapeutes - restent tenaces. Par exemple : les patients restent dans l'attente de pouvoir connaître 'la cause' de leur douleur lombaire et ne se satisfont pas aisément de l'explication d'une 'usure normale et naturelle' du dos, qui se manifeste d'autant plus qu'on est sédentaire.

Finalement, cette nouvelle prise en charge de la lombalgie et de la douleur radiculaire nous pousse à repenser notre discours et améliorer notre communication avec le patient, qui nous interrogera sur les raisons pour lesquelles il n'y aura plus d'imagerie, plus de médicaments et de la kinésithérapie prescrite dès les 3^e – 5^e semaines de lombalgie et pour certains profils de patients. Pour aider le patient à pouvoir se prendre en charge (autogérer

sa douleur) quelques semaines, il faudra prendre le temps de répondre aux questions du patient et l'orienter dans ses choix. Cette 'éducation thérapeutique' indispensable à l'empowerment et la collaboration du patient, est probablement une des places que le kinésithérapeute pourra revendiquer à l'avenir.

Lorsqu'un patient souffrant de lombalgie viendra nous voir au cabinet, pour pouvoir le soulager et le soutenir à rester actif, il va falloir que nous puissions nous-mêmes (kinés) disposer de nouveaux outils pour mener à bien notre mission :

- S'approprier la 'Pain Science', largement diffusée dans les pays anglo-saxons et très/trop peu dans nos contrées latines, sera un réel plus dans la compréhension que l'on a des phénomènes douloureux (Moseley et al. – Greg Lehmann). Diverses formations plus précisément axées sur la douleur seront prochainement proposées dans les parties francophones et néerlandophones du pays ('Known Pain' de Mike Stewart – 14 et 15 mars 2020).
- Pouvoir développer d'avantage encore notre empathie, décoder les freins et les leviers, communiquer autrement avec le patient, nous permettra d'atteindre avec lui des objectifs communs d'améliorations, puis de guérison.
- L'inciter à revenir vers des exercices ACTIFS et adaptés et ne pas/plus orienter nos prises en charges avec des techniques passives exclusivement.

(3) L'élaboration d'un set d'indicateurs est une tâche exigeant des compétences dans les domaines d'évaluations quantitatives et qualitatives en santé.

A cette fin, les écoles de santé publiques de l'ULB (Prf. Fati Kirakoya - *Centre de Recherche en Epidémiologie, Biostatistique et Recherche Clinique*) et de la KUL (Prf. Kris Van Haecht - *KULeuven Institute for Healthcare Policy*) ont été sollicitées afin d'accomplir cette part de l'implémentation.

La rédaction : Cette implémentation naissante arrive dans un contexte où les prestataires de la première ligne sont en train de s'organiser en tant que plateforme structurée et reconnue par les Autorités (Plateforme Première Ligne Wallonie et son équivalent à Bruxelles en cours de réalisation, PPLB). Ceci constituera certainement un outil (transposable pour d'autres affections) pratique afin d'améliorer la prise en charge et les connaissances sur les compétences des autres prestataires.

Je vous remercie vivement pour votre disponibilité et pour ces précieuses informations. J'invite donc les kinésithérapeutes à surveiller de près les prochaines sollicitations à participer à ces grands changements qui permettront d'inscrire les kinésithérapeutes de la première ligne dans une démarche EBM, efficace et reconnue.

Afin de découvrir toute cette prise en charge de la lombalgie et douleur radiculaire, toutes les professions concernées (médecins, kinés, psychologues, ...) sont invitées à participer aux Peer review multidisciplinaires sur la prise en charge de la lombalgie, qui se tiendront dès la fin 2019 jusqu'en 2020 dans toute la Belgique.



En partenariat avec la FORS - HENALLUX



- ▶ médecins
- ▶ kinésithérapeutes
- ▶ dentistes
- ▶ infirmiers bacheliers ou gradués
- ▶ sages-femmes
- ▶ vétérinaires

Depuis 2005

Formation Post-Bachelor en Acupuncture

Reconnaissance par la Fédération Belge d'Acupuncture B.A.F.

A partir du 1^{er} janvier 2020,
l'adresse de l'école sera modifiée. Nous serons installés
à l'Espace Kegeljan • Rue Henri Lecoq 47 - 5000 Namur
(à 200 mètres de l'école Henallux)



ACUPUNCTURE

PORTES OUVERTES

samedi 14 sept 2019 | samedi 25 avril 2020

Henallux • Rue Louis Loiseau 39 - 5000 Namur

Espace Kegeljan • Rue Henri Lecoq 47 - 5000 Namur

10h : présentation de la conférence • 11h30 : questions - réponses

Premiers cours, le jeudi 26 septembre 2019

— www.facebook.com/ETTC.asbl —

La formation de 950 heures = +/- 2.400 heures (volume d'étude) - 60 crédits,
en trois ans

Informations et inscriptions aux cours :

www.ettc-acu.be ou **0488/949.929**

les formations de la SERK



La SERK vous offre la possibilité d'être au top des nouvelles techniques et de vous former à moindre frais via le dispositif des chèques-formation

Grâce aux chèques-formation :

Une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit **jusqu'à près de 90%** de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K.

Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les **indépendants et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en région Wallonne de langue française.**

Comment commander les Chèques-Formation ?

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :

Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - E-mail : secretariat@serk-ukb.be - Site : www.webkine.be



Nouvelles approches cliniques, méthodologiques et technologiques chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.

Contenu de la formation :

L'approche méthodologique clinique développée dans cette formation démontre le caractère prioritaire et novateur de la **kinésithérapie du poumon profond**, à partir des signaux quantifiés de l'auscultation pulmonaire.

Sur la base du comportement mécanique spécifique du poumon profond et de la physiopathologie des voies aériennes distales, un **nouveau paradigme** est proposé, «celui d'une **kinésithérapie inspiratoire, lente, résistée, positionnelle validée par des moyens stéthoscopiques, échographiques, biochimiques**» à partir de la **géométrie spatiale du poumon.**

Kinésithérapie respiratoire différentielle guidée par l'auscultation pulmonaire actualisée

Au cours de ce stage, une place primordiale est faite à la kinésithérapie respiratoire en pédiatrie à partir de concepts thérapeutiques nouveaux adaptés aux données physiopathologiques les plus récentes.

Intervenants :

Guy POSTIAUX, Kinésithérapeute
Stéphane OTTO, Licenciée en Kinésithérapie, agrégée de l'enseignement secondaire supérieur (AESS), certificat d'aptitude pédagogique (CAPAES). Maître Assistant à la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

Dates:

12-13-14 septembre 2019

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES

OU

Dates :

03-04-05 octobre 2019

Lieu :

Centre d'Autoformation et de Formation continuée de Tihange (CAF)
La Neuville 1
B-4500 TIHANGE

OU

Dates :

24-25-26 octobre 2019

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES

Horaires :

Jeudi - vendredi de 9h à 17h30
Samedi de 9h à 13h30



Prix :

- Hors Wallonie et/ou sans chèques formations : 690 €
- Avec chèques formations : 390 €
- Réf. CP-42 (Gosselies)
- Réf. CP-43 (Tihange)
- Réf. CP-44 (Gosselies)



NB : Nombre de places limitées et prévoir une tenue de sport.

Informations :

www.postiaux.com

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be



Le rôle du kinésithérapeute auprès des personnes en fin de vie est loin d'être négligeable et s'insère parfaitement dans l'équipe pluridisciplinaire que ce soit dans une unité de Soins Palliatifs, au domicile du patient, en MRS ou au sein d'une équipe mobile hospitalière.

Grâce à l'approche du corps par le toucher, grâce aux connaissances techniques particulières et à une écoute attentive, le kinésithérapeute permet détente, relaxation et confort, action sur les symptômes, maintien d'une certaine autonomie...

Le kinésithérapeute devient un frein à la régression.

Le rôle du kinésithérapeute en soins palliatifs

Au cours de cette matinée d'information plusieurs thèmes seront abordés :

- Introduction : Histoire des SP, définition, philosophie, situation des SP en Belgique.
- Rôle du kinésithérapeute dans la gestion des symptômes :
 - La douleur : Définition, physiologie et différents types de douleur, méthodes d'évaluation, traitements médicamenteux, approche kiné de la douleur ;
 - Gestion des symptômes respiratoires en fin de vie : La dyspnée, l'encombrement trachéo-bronchique, les râles agoniques ;
 - Autonomie et mouvements.
- Adaptation psychologique des patients.
- La communication soignants/soignés.
- La juste distance et les limites.

La matinée se terminera par un espace d'échange et de discussion.

Intervenant :

Joséphine NOËL, Kinésithérapeute, unité de soins palliatifs Hôpital Erasme

Date : 19 septembre 2019

Horaires : de 9h à 13h

Lieu :

Centre de séminaires, Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES

Prix :

- 50 €
- Versement sur le compte SERK
IBAN : BE56 7785 9758 1588 - BIC : GKCCBEBB
- Réf. KSP-02

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

En collaboration avec la Plate-forme de Concertation en Soins Palliatifs du Hainaut Oriental



**Plate-Forme de Concertation
en Soins Palliatifs
du Hainaut Oriental**



D'un point de vue théorique : Les lymphatiques de la tête et des membres sont décrits à partir de travaux réalisés en laboratoire. Nous abordons l'anatomie «classique» pour ensuite découvrir l'anatomie qui se développe en pathologie. La physiologie et la physiopathologie sont illustrées au travers de la clinique. L'effet des traitements physiques de l'œdème (drainage lymphatique manuel, pressothérapie, bandages multicouches, contentions élastiques) est enseigné selon le résultat de travaux de recherche réalisés en laboratoire et mis à l'épreuve en centre de kinésithérapie spécialisé.

D'un point de vue pratique : Le kinésithérapeute apprend les techniques de drainage lymphatique manuel d'appel et de résorption pour les membres, la tête et le tronc. La pratique des bandages multicouches est enseignée sur les membres. Le cours aborde aussi les modalités d'application de la pressothérapie et des contentions élastiques.

Drainage lymphatique

Objectifs généraux : L'anatomie et la physiologie des lymphatiques sont développées afin que le kinésithérapeute puisse maîtriser les techniques physiques utilisées dans le traitement de l'œdème. La physiopathologie donne accès à une parfaite compréhension des cas cliniques.

Objectifs spécifiques : Le kinésithérapeute doit, au terme du cours, pouvoir prendre en charge les patients présentant un œdème du membre supérieur, du membre inférieur ou du visage avec les techniques de drainage lymphatique manuel. Il maîtrisera les techniques de pressothérapie, de bandages multicouches et il sera en mesure de conseiller la contention élastique la mieux adaptée.

Contenu synthétique : Physiologie des lymphatiques. Anatomie des lymphatiques des membres, de la tête et du tronc. Physiopathologie de l'œdème. Signes cliniques du lymphoedème. Classification du lymphoedème, de l'œdème veineux et cardiaque. Justifications expérimentales du traitement physique de l'œdème. Pratique du traitement des lymphoedèmes primaires et secondaires des membres et du visage. Présentation de cas et propositions de traitements.

Intervenant :

Professeur O. LEDUC, Ph. D.

Dates :

20-21-22 septembre 2019
11-12 octobre 2019

Horaires :

de 9h à 17h

Lieu :

Hôtel Sirius
Quai de Compiègne 47
4500 HUY

Prix :

- Hors Wallonie et/ou
sans chèques-formation : 720 €
- Avec chèques-formation : 270 €
- Réf. CDL-21

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@ukfgb.be

30h

**Chèque
Formation**



Kinésithérapie du sport

- Analyse et exécutions des tests à l'effort sur terrain et en laboratoire.
- Handisport (classifications et adaptations). Mise en pratique.
- Prévention des blessures selon différents sports.
- Théorie sur dopage et diététique du sportif.
- Cupping (ventouses).
- Ondes de choc.

Intervenants :

- Fabian Gabellini, Directeur Kineac-formation/ Kinésithérapeute
- Sophie Cockx, Médecine physique/sport
- Jean Pierre Castiaux, Médecine physique/sport
- Hélène Vander Massen, Educateur Physique/ préparateur physique
- François-Xavier Bryssinck, Kinésithérapeute
- Thomas Demeur, Kinésithérapeute
- David Delecaut, Kinésithérapeute
- Jacques D'haeyer, Kinésithérapeute
- Patrizia Malagnino, Kinésithérapeute
- Charlotte Scieur, Kinésithérapeute
- Serge Pieters, Diététicien du sport
- Valentin Paris, Kinésithérapeute
- Yannick Miserque, Educateur Physique/préparateur physique/Kinésithérapeute
- Ingrid Leclercq, Kinésithérapeute
- Said Laouina, Kinésithérapeute/ostéopathe
- Frédéric Borlée, Médecin du sport

Dates :

1^{ère} année académique 17 jours de formation

- 1^{er} module :
 - 26-27-28 septembre 2019
 - 08-09 novembre 2019
- 2^e module :
 - 10-11 janvier 2020
 - 07-08 février 2020
- 3^e module :
 - 06-07 mars 2020
 - 03-04 avril 2020
- 4^e module :
 - 07-08 mai 2020
 - 05-06 juin 2020

Horaires :

Jeudi, vendredi et samedi de 9h à 17h

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES

Prix :

- Formation complète hors Wallonie et/ou sans chèques formations : 3.000 €/année
- Avec chèques-formations : 1.500 €
- Versement sur le compte SERK
IBAN : BE56 7785 9758 1588
BIC : GKCCBEBB
- Réf. KS-02

En collaboration avec :

www.kineac-formation.be



Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

Plan de la formation :

- La kinésithérapie du sport, le return to play et le return to performance.
- L'analyse des différentes pathologies du sportif, du geste et de la biomécanique.
- Apprentissage des protocoles de rééducation des différentes pathologies du sportif (LCA - entorses - lésions myo-aponévrotiques - les sutures tendineuses,...).
- Analyse biomécanique et risques lésionnels : analyse vidéo.
- Mise en pratique des techniques de réathlétisation.
- Thérapie manuelle du sportif : les compressions ischémiques, les techniques, myotensives, les techniques d'étirement et chaînes musculaires, les analyses posturales, les manipulations articulaires sportives aiguës et chroniques.
- L'étude des technologies et mise en pratique : GPS, tensomyographie, isocinétisme, EMG de surface.
- Analyse et pathologie des sports d'endurance.
- Analyse posturale du cycliste.
- Le taping et kinesiotaping.
- Les principes de musculation, musculation poids de corps, pliométrie et core stability.
- Les traitements des trigger-points.
- L'analyse des pathologies canalaires.
- Programmation de sessions d'entraînements en fonction du return to play.

Les chèques-formation : une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit jusqu'à près de 90% de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K. Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les indépendants et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en Région Wallonne de langue française.

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :

Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - E-mail : secretariat@serk-ukb.be - Site : www.webkine.be

**Chèque
Formation**





Présentation :

Le Concept de Sohier repose sur des justifications théoriques, un raisonnement clinique rigoureux et un raisonnement mécanobiologique dont l'idée de base est que **l'équilibre biologique des cellules des tissus articulaires et péri-articulaires (tissu conjonctif) est fortement influencé par les rapports qu'a la cellule avec son environnement physique, mécanique (épigénétique)**. Là est la justification fondamentale de notre intervention car un trouble de la biomécanique (mauvaise distribution des forces au sein des tissus articulaires) suffit à lui seul pour déclencher une affection articulaire, par réponses inappropriées des cellules.

Notre finalité thérapeutique sera de normaliser ces stimulations mécaniques pathologiques. Dans cette perspective, la récupération d'une cinématique articulaire normale s'avère être la première des priorités, puisque c'est d'elle que dépend la bonne distribution des forces. Pour atteindre cet objectif, nous utilisons :

- des mobilisations articulaires spécifiques, mobilisations douces, progressives, tangentielles aux surfaces articulaires et réalisées à partir de positions initiales ne mettant pas en tension les tissus mous péri-articulaires ;
- des exercices de stabilisation, de rééducation fonctionnelle et des conseils d'hygiène de vie.

Au cours des sessions, ces notions seront développées au niveau de chaque maillon articulaire. Seront abordés :

- les qualités fonctionnelles générant une cinématique articulaire physiologique (alternance d'appuis et de frictions des surfaces articulaires en opposition de sens) ;
- les troubles de la cinématique, leurs causes, leurs mises en évidence et leurs traitements par la Kinésithérapie Analytique.

Concept Sohier

Thérapie Manuelle et kinésithérapie analytique des affections ostéo-articulaires

Objectifs :

Acquérir une méthodologie d'analyse des conséquences des dysfonctions mécaniques des articulations, en référence aux raisonnements clinique et mécanobiologique.

Maîtriser les techniques spécifiques d'examen de détection des désordres articulaires.

Maîtriser les gestes de mobilisations articulaires et les techniques de stabilisations spécifiques

Méthodes pédagogiques :

- Supports de cours fournis ;
- Projection d'apport de connaissances théoriques ;
- Travail interactif de compréhension des processus ;
- Démonstration ;
- Pratique dirigée ;
- Contrôle des acquis par questionnaires.

Contenu de la formation :

Quatre modules sont proposés. Chaque module constitue une entité et peut être suivi indépendamment des trois autres :

Le **module A** comporte deux sessions de 2 jours (Ve et Sa de 9h à 17h30 - 40 % de théorie et 60 % de pratique).

Les **modules B, C et D** deux sessions de 1 jour et demi (Ve de 9h à 17h30 et Sa de 9h à 13h - 40 % de théorie et 60 % de pratique).

Module A : Bases du concept ; Articulations coxo-fémorale et sacro-iliaque (2j) Genou et Pied, révision du module et pratique intensive des techniques (2j).

Module B : Bases du concept ; Complexe articulaire de l'épaule (1j et demi) Coude, Poignet, Main révision du module et pratique intensive des techniques (1j et demi).

Module C : Bases du concept ; Rachis lombaire, Articulation Sacro-Iliaque (1j et demi) La lombalgie, la Scoliose lombaire, révision du module et pratique intensive des techniques (1j et demi).

Module D : Bases du concept ; Rachis cervical, A.T.M. (1j et demi) Rachis thoracique, exagération de cyphose thoracique, scoliose thoracique et thoraco-lombaire, révision du module et pratique intensive des techniques (1j et demi).

Intervenant :

Michel HAYE : Gradué et Licencié en Kinésithérapie. Chargé de cours à l'Institut International de Kinésithérapie Analytique (LA LOUVIERE - Belgique) et à la Haute Ecole Provinciale de Hainaut Condorcet (Charleroi).

Dates :

Module A :
session 1 : 18 et 19/10/2019
Session 2 : 29 et 30/11/2019

Module B :
session 1 : 24 et 25/01/2020
Session 2 : 14 et 15/02/2020

Module C :
session 1 : 24 et 25/04/2020
Session 2 : 05 et 06/06/2020

Module D :
session 1 : 02 et 03/10/2020
Session 2 : 27 et 28/11/2020



Epreuve de certification facultative (QCM et démonstrations de mobilisations spécifiques) donnant droit au diplôme de l'Institut International de Kinésithérapie Analytique (dates à définir)

Horaire :

Vendredi de 9h00 à 17h30
Samedi de 9h00 à 13h00* (sauf module A jusque 17h30)

Lieu :

Hôtel Aéro 44 - Best Western
Rue Louis Blériot 4
6041 GOSELIES



Prix :

- Formation complète : 2.800 €
- Hors Wallonie et/ou sans chèques-formation : 700 €/module
- Avec chèques-formation : 340 €/module
- **Réf. 2C-42**

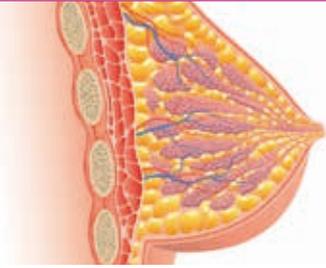
NB : Repas du vendredi midi et boissons compris.

Site web :

www.kineduc.be

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be



Les kinésithérapeutes ayant suivi le cours de base en drainage lymphatique peuvent participer au séminaire de spécialisation.

1. Kinésithérapie et oncologie.

- Cancer du sein : épidémiologie, facteurs de risque.
- Classification T.N.M, grades du cancer du sein.
- Historique de la chirurgie du cancer du sein.
- Radiothérapie, chimiothérapie, hormonothérapie : mise à jour à l'intention du kinésithérapeute.
- Cancer du sein : aspect psychologique (patient et équipe soignante).
- Chirurgie de reconstruction du sein.
- Kinésithérapie immédiate en situation post-opératoire.

2. Cas particuliers pris en charge par le kinésithérapeute dans le cadre du traitement physique de l'œdème.

- Séquelles de la radiothérapie.
- Algoneurodystrophie et traitement de l'œdème.
- Paralyse et œdème.
- K.I.D. syndrome et lymphoedème.
- Oedèmes de la sphère génitale (anatomie des lymphatiques, D.L.M., bandages, complications).
- Klippel-Trenaunay.
- Récidive de l'œdème: les causes oubliées.

Spécialisation en kinésithérapie et oncologie

- Oedème du visage : que penser des voies de vicariance, comment adapter le D.L.M. et les bandages ?
- Techniques L.P.G., qu'en penser dans le traitement des œdèmes ?
- L'œdème résiduel cicatriciel post-mastectomie.
- L'Axillary Web Syndrome, étiologie, traitement.
- La chirurgie du lymphoedème.

3. Traitement des ulcères lympho-veineux

4. Les insuffisances veineuses «classiques», «particulières» et le traitement des œdèmes.

- Définition des insuffisances veineuses «classiques».
- Expérimentation sur le comportement de la veine axillaire après cancer du sein.
- La perméabilité capillaire, les tests adéquats.

5. Imagerie et insuffisance lymphatiques.

- Lymphoscintigraphies (orientation thérapeutiques, implications légales). SPECT CT scan associé à la lymphoscintigraphie
- Lymphographies.
- R.M.N.
- Echographie.
- La lymphofluoroscopie. Démonstration pratique.

6. Mise à jour des dernières expérimentations.

7. Révision D.L.M. et bandage du membre supérieur et inférieur.

- Révision et approfondissement du drainage lymphatique manuel du visage.

8. Prise des mesures de l'œdème. Comparaison de différentes techniques de mesure :

- La contention élastique: compréhension de son mode d'action.
- Aspect pratique de la contention élastique.

Intervenants :

O. LEDUC, PT., Ph. D.
P. BOURGEOIS, MD., Ph.D., Institut Jules Bordet
M. ROMAN, MD., Doctorandus,
R. BARBIEUX, PT., MSC., Doctorandus
F. PASTOURET, PT., MSC., Doctorandus
M. LEMOINE, PT., Institut Jules Bordet
J. HARFOUCHE, PT., Ph. D., CHIREC

Dates : 14-15-16 novembre 2019

Horaires :

Judi de 8h30 à 18h00
Vendredi de 8h30 à 18h00
Samedi de 8h30 à 15h30

21h

Lieu : Auberge de la Ferme

Rue la Cense 12
6830 ROCHEHAUT (Bouillon)

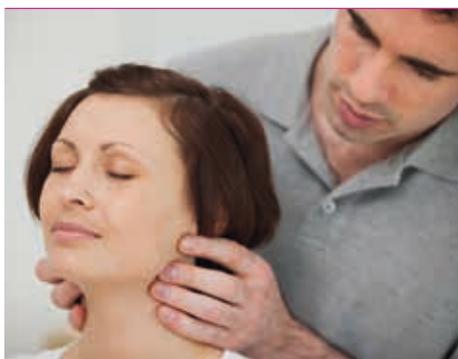
Prix :

- 630 €
- Hors Wallonie et/ou sans chèques formations : 630 €
- Avec chèques-formations : 315 €
- Réf. KO-10

Chèque Formation

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@ukfgb.be



La kinésithérapie oro-maxillo-faciale est une spécialisation qui occupe une place importante dans le cadre de la rééducation et de la réadaptation manuelle et instrumentale.

L'objectif du cours est d'offrir à ses participants les bases anatomiques, physiologiques et thérapeutiques permettant de prendre en charge les

Kinésithérapie oro-maxillo-faciale

patients souffrant de dysfonctions manducatoires, faciales et cervicales. Une partie du cours aborde le traitement des céphalées prises en charge en kinésithérapie.

Au terme du cours, les participants auront une capacité d'application directe de leurs nouvelles connaissances dans leur pratique quotidienne.

Intervenant :

Professeur T. SNOECK, Ph. D.

Dates :

29-30 novembre 2019

Horaires :

Vendredi et samedi de 9h à 17h

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES

Prix :

- Hors Wallonie et/ou sans chèques-formations : 420 €
- Avec chèques-formations : 210 €
- Réf. MAXI-06

NB : Places limitées

14h

Chèque Formation

Inscriptions obligatoires et renseignements :

Secrétariat de la SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@ukfgb.be

les conférences de la SERK



Pour faire progresser la nomenclature d'auscultation pulmonaire sur des bases objectives, la définition physicoacoustique du bruit respiratoire doit précéder sa définition psychoacoustique. Le répertoire physique des signaux acoustiques n'identifie que quatre types de vibrations : des vibrations périodiques simples et complexes, et des vibrations aperiodiques impulsives et continues auxquelles doivent nécessairement correspondre tous les bruits ventilatoires. Les phonopneumographies temporelles et spectrales autorisent une classification objective des bruits respiratoires et des bruits adventices et une simplification au sein de la nomenclature qui comporte quatre sortes de bruits repris dans ces deux catégories : 1. les bruits respiratoires comprennent les bruits respiratoires normaux et les bruits respiratoires bronchiques ; 2. les bruits adventices comprennent les craquements (pour tout bruit discontinu) et les sibillances (pour tout bruit continu). Des paramètres objectifs viennent ensuite préciser leurs caractéristiques

Conférence 17 octobre 2019 : L'auscultation pour les nuls Nomenclature stéthacoustique pulmonaire : Pourquoi pas un consensus mondial ?

propres en termes de timbre, de complexité, de fréquence hertzienne, de situation dans le cycle respiratoire et de durée. La proposition d'une nouvelle nomenclature est justifiée parce qu'elle se fonde sur des phénomènes physiques mesurables et de nature à valider les manoeuvres de physiothérapie. La résolution des problèmes sémantiques devrait permettre de progresser vers un consensus mondial.

Mots-clés : phonopneumographie temporelle, phonopneumographie spectrale, bruit respiratoire normal, bruit respiratoire bronchique, craquement, sibillance.

Intervenant :

G. POSTIAUX, Kinésithérapeute PT Groupe d'étude pluridisciplinaire stéthacoustique, Boulevard Joseph II 4, B-6000 Charleroi. International Lung Sounds Association, Boston (USA). Grand hôpital de Charleroi, Service des soins intensifs et de pédiatrie. Grand-Rue 1, B-6000 CHARLEROI.

Dates :

17 octobre 2019

Horaires :

Accueil à 19h
Début de la conférence à 19h30

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES

Prix :

- Non membre UKB : 20€
- Membres UKB : 5€
- Versement sur le compte SERK
- IBAN : BE56 7785 9758 1588
- BIC : GKCCBEBB
- Réf. AUSCULTATION 17.10.2019

Inscriptions obligatoires

Conférence agréée par POK



Quelle que soit sa spécialisation, l'échographie est un outil qui a de plus en plus voix au chapitre en kinésithérapie. Outil de mesure précis, non invasif et non irradiant pour le patient, l'examen est réalisable immédiatement en temps réel. Que ce soit en musculo-squelettique, en uro-gynécologie ou encore en cardio-respiratoire, l'échographie peut être utilisée aussi bien dans le cadre du bilan diagnostique en kinésithérapie que comme feedback.

L'utilité de l'échographie ne s'arrête pas là puisque son utilisation, en plus d'être en amont du traitement pour une orientation qualitative et objective de la prise en charge du patient, peut aussi servir dans la réévaluation et le suivi évolutif en rééducation. Au quotidien, force est

Conférence 21 novembre 2019 : L'échographie au cabinet libéral du kinésithérapeute, la réalité de terrain !

de constater que l'échographie est un outil utile à bien des égards mais encore faut-il pouvoir en apprécier la pertinence dans la réalité de terrain.

C'est dans ce cadre que nous vous invitons à suivre cette **conférence axée sur la réalité de terrain au quotidien, auprès de divers professionnels utilisant l'échographie en cabinet.**

Intervenant :

W. HEMELRYCK, DO, MSc, PGCert MSK Ultrasound, University of East London. Spécialiste en échographie musculo-squelettique et en traumatologie sportive. Enseignant en échographie musculo-squelettique et dissection anatomique.

Dates :

jeudi 21 novembre 2019

Horaires :

Accueil à 19h30
Début de la conférence à 20h

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSELIES

Inscriptions obligatoires

Conférence en cours d'agrément POK

Inscriptions et renseignements : secrétariat de la SERK - 071 41 08 34 - E-mail : secretariat@ukfgb.be

tableau récapitulatif

dates	sujets et enseignants	lieux	prix	réf.
11-12-13-14/09/2019	METHODE MCKENZIE (module C) D. Vandeput, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 840 € Avec chèques-formations : 420 €	MCK-44
CP-42 (Gosselies) : 12-13-14/09/2019 ou CP-43 (Tihange) : 03-04-05/10/2019 ou CP-44 (Gosselies) : 24-25-26/10/2019	KINESITHERAPIE RESPIRATOIRE DIFFERENTIELLE GUIDEE PAR L'AUSCULTATION PULMONAIRE ACTUALISEE G. Postiaux, Kinésithérapeute S. Otto, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES TIHANGE (Huy) Centre d'Autoformation et de Formation continuée de Tihange (CAF) La Neuville 1 B-4500 TIHANGE	Prix de la formation : 690 € Avec chèques-formations : 390 €	CP-42 ou CP-43 ou CP-44
19/09/2019	LE ROLE DU KINESITHERAPEUTE EN SOINS PALLIATIFS J. Noël, Kinésithérapeute, Unité de soins palliatifs Erasme	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 50 € Versement sur le compte SERK IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	KSP-02
20-21-22/09/2019 11-12/10/2019	DRAINAGE LYMPHATIQUE Professeur O. Leduc, Ph D.	HUY Hôtel Sirius Quai de Compiègne 47 B-4500 HUY	Prix de la formation : 720 € Avec chèques-formations : 270 €	CDL-21
26-27-28/09/2019 08-09/11/2019 10-11/01/2020 07-08/02/2020 06-07/03/2020 03-04/04/2020 07-08/05/2020 05-06/06/2020	KINESITHERAPIE DU SPORT F. Gabellini, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 3.000 € Avec chèques-formations : 1.500 €	KS-02
17/10/2019	CONFERENCE : L'AUSCULTATION PULMONAIRE POUR LES NULS G. Postiaux, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix : Membres UKB : 5 € Non-membres : 20 € Versement sur le compte SERK IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	NSP- 17/10/19
Module A : 18-19/10/2019 29-30/11/2019 Module B : 24-25/01/2020 14-15/02/2020 Module C : 24-25/04/2020 05-06/06/2020 Module D : 02-03/10/2020 27-28/11/2020	CONCEPT SOHIER ET PERFECTIONNEMENT M. Haye, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Hôtel Aéro 44 - Best Western Rue Louis Blériot 4 B-6041 GOSELIES	Formation par module : 700 € Avec chèques-formations/module : 340 €	2C-42 + MODULE
14-15-16/11/2019	SPECIALISATION EN KINESITHERAPIE ET ONCOLOGIE Professeur O. Leduc, Ph D.	ROCHEHAUT (Bouillon) Auberge de la Ferme Rue la Cense 12 B- 6830 ROCHEHAUT (Bouillon)	Prix de la formation : 630 € Avec chèques-formations : 315 €	KO-10
21/11/2019	CONFERENCE : L'ECHOGRAPHIE AU CABINET LIBERAL DU KINESITHERAPEUTE, LA REALITE DU TERRAIN W. Hemelryck, DO, MSc, PGCert MSK Ultrasound	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix : inscription gratuite mais obligatoire	ECHO- GRAPHIE 21/11/19
29-30/11/2019	KINESITHERAPIE ORO-MAXILLO-FACIALE Professeur T. Snoeck, Ph. D.	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 420 € Avec chèques-formation : 210 €	MAXI-06

Les Ateliers de la Kinésithérapie



Toutes nos formations sont disponibles sur www.sfer.be

Inscrivez-vous dès maintenant, **les places sont limitées**

NOS NOUVELLES FORMATIONS

IMAGERIE MENTALE Formation au concept de l'imagerie mentale et de l'observation motrice - (05-06/10/19)

RÉÉDUCATION ANO-RECTALE Actualisation et perfectionnement en rééducation ano-rectale avec Guy Valancogne - (20-21/09/19)

THÉRAPIE MANUELLE Formation complète sur 2 années académiques en collaboration avec la BELSO (Belgian School of Osteopathy) (03-04/10/19 ; 07-08/11/19 ; 28-29/11/19 ; 16-17/01/20 ; 06-07/02/20 ; 05-06/03/20)

SCOLIOSE Prise en Charge de la Scoliose par la méthode des chaînes musculaires (Nouvelles dates bientôt disponibles)

LE BASSIN Comprendre le bassin et sa biomécanique (22-23/11/19 ; 13-14/12/19)

DOULEURS PELVIENNES Approche clinique et prise en charge rééducative des douleurs pelvi-périnéales (13-14-15-16/02/2020)

NOS FORMATIONS

ÉPAULE Actualisation de la prise en charge de l'épaule traumatologique et rhumatologique (18-19-20/10/19)

ATM : NOUVELLE APPROCHE RÉÉDUCATIVE. Relations avec la posture, les cervicalgies, céphalées, migraines, vertiges, troubles oculaires, O.R.L., ... (25-26-27/10/19 ; 13-14-15/12/19)

THÉRAPIE MANUELLE EN PELVI-PÉRINÉOLOGIE Traitement des dysfonctionnements de la sphère pelvienne par les techniques de thérapie manuelle (12-13/10/19 ; 09-10/11/19 ; 30/11-01/12/19)

POSTUROLOGIE - POSTUROTHÉRAPIE « Où, Quand et Comment traiter ?... » (19-20/10/19 ; 09-10/11/19 ; 30/11-01/12/19)

PIED DU NOURRISSON Traitement des malpositions et malformations du pied du nourrisson (14-15/11/19)

BIEN ÊTRE AUTOUR DE LA NAISSANCE

Gymnastique prénatale, hypotensive et prévention des prolapsus (Session de septembre déjà complète - Nouvelles dates bientôt disponibles)

PÉDIATRIE Thérapie manuelle spécifique à la pédiatrie (17-18/10/19 ; 14-15/11/19)

KINÉ VESTIBULAIRE Rééducation des troubles vestibulaires de l'équilibre et des vertiges (27-28-29/09/19 ; 22-23-24/11/19)

PÉRINÉOLOGIE Formation complète en périnéologie (07-08/12/19 ; 18-19/01/20 ; 15-16/02/20 ; 14-15/03/20)

HÉMIPLÉGIE Actualisation de la prise en charge globale du malade hémiparétique (15-16/02/20 ; 14-15/03/20)

GÉRIATRIE - SOINS PALLIATIFS Réhabilitation gériatrique et soins palliatifs (10-11-12/10/19 ; 05-06-07/12/19)

SEXOLOGIE « Harmonie et Santé sexuelle » Traitement des dysfonctions sexuelles les plus souvent rencontrées en patientèle (23-24/01/20 ; 20-21/02/20 ; 02-03/04/20)

MÉTHODE ABDO-MG® La Méthode GUILLARME® est une méthode spécifiquement respiratoire au service de la rééducation fonctionnelle. (20-21/09/19)

RENSEIGNEMENTS

WWW.SFER.BE - Pol Dumont

0460 94 62 58 - Tél./fax 065 65 44 85 - 065 34 09 51

info@sfer.be • www.sfer.be



NOS FORMATIONS AVEC BERNADETTE DE GASQUET

STRETCH YOGA - APOR® Cours original inspiré de « la méthode Yoga » et basé sur les techniques modernes de stretching inspirées des dernières recherches scientifiques. (28-29/11/19)

PLAGIOCÉPHALIE Prévention et traitement des déformations du crâne du nouveau-né (12-13/10/19)

OBSTÉTRIQUE Obstétrique et Protection du périnée en pré, per et post-partum (13-14-15/12/19)

LOMBALGIE Approche posturale de la lombalgie par la méthode De Gasquet - APOR (09-10/11/19)

LES ABDOMINAUX REVUS PAR LE FITBALL

Perfectionnement en rééducation abdomino-pelvienne par le Fitball (26-27/10/19)

ABDOMINAUX, ARRÊTEZ LE MASSACRE ! Prise en charge globale abdomino-périnéale grâce à l'Approche Posturo-Respiratoire - APOR® (12-13/10/19 ; 30/11-01/12/19)

LIEUX DES COURS

« Les Ateliers de la Kinésithérapie »

Centre de Médecine Spécialisée • Boulevard Saintelette 92 • 7000 MONS
CHU Ambroise Paré • Boulevard Kennedy 2 • 7000 MONS

VOTRE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

BELSO ASSURE VOTRE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

Depuis plus de 35 ans.

Notre école s'efforce de rester à la pointe de la formation tout en élargissant son champ d'action.

Les cours théoriques et pratiques sont donnés les week-ends.

Après avoir réussi un cycle de cinq ans d'études.

Comme ostéopathe agréé vous jouirez de la reconnaissance.

FORMATION CONTINUE

POSTGRADUATE COURSES

- Un programme de formation continue dans le but de parfaire vos connaissances en ostéopathie et de sa pratique.
- Une journée porte ouverte

le samedi 14 septembre 2019 de 11.00 h à 15.00 h.

LIEU:

centre de formation BELSO: Centre IFAPME,
417 chaussée de Lodelinsart, 6060 Charleroi

PROGRAMME:

- statut de l'ostéopathie en Belgique,
- fonctionnement de l'école,
- contact avec le corps enseignant.

CONTACT:

Secrétariat: asbl New Belso, Sint Jansplein 3, 9100 St Niklaas
Belsophone: 0475 85 17 32 | Mail: info@belso.be



CERDEN®

Donnez un PLUS à votre pratique grâce à notre formation en nutrition et nutrithérapie organisée à l'intention des praticiens de la santé. Différenciez-vous en devenant **NUTRITHEREPEUTE certifié CERDEN®**

FORMATION EN NUTRITION et NUTRITHERAPIE

Prochaine rentrée académique :
12 octobre 2019

Le CERDEN®, Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrition et de la Nutrithérapie, (association internationale), organise un cycle d'études complet de 10 modules sur 2 ans (5 week-ends par an).

Cet enseignement didactique, intensif et pratique vous permettra une application immédiate en cabinet, renforçant ainsi l'efficacité de vos traitements.

Un diplôme de Nutrithérapeute certifié CERDEN® est décerné à la fin du cycle (après un contrôle de connaissance).

Des recyclages et mises à jour sont régulièrement organisés.

SEANCE D'INFORMATION :

**samedi
14 septembre
2019
à 11 heures**

**Square Brussels Meeting Center
2, rue Ravenstein
1000 Bruxelles**



Pour tous renseignements complémentaires
Tél : +32.(0)2.660.01.30
www.cerden.org - contact@cerden.be



Supplément réservé uniquement aux membres UKB

*Merci d'être membres
de l'UKB*

A PARTIR DU 01.09.2019

Modifications :

- de la nomenclature
- des remboursements
- et des tickets modérateurs

Tous les codes des remboursements à **taux exceptionnel** sont purement **supprimés** (Patho E + Fa...).

Les TM deviennent fixes :

Catégorie de prestation	T M Patient BIM	T M Patient NON BIM
M 24 -----> M 96		
Pathologies lourdes	1,50	4,00
Pathologies Fa et Fb	2,00	5,50
Autres pathologies	2,50	6,25
Séances M 16 et M 12	1,00	2,00

NB :

Ces TM doivent être augmentés des frais de déplacements pour les séances à domicile.



**Honoraires, remboursements et tickets modérateurs,
déplacements compris, depuis le 1^{er} SEPTEMBRE 2019**

N°	VALEUR M	HONORAIRES (déplacements compris)	Remboursement TM fixes					
			PATIENTS BIM*		PATIENTS NON BIM*			
			Kiné conventionné ou non		Kiné conventionné		Kiné non conventionné	
			REMBT	TM	REMBT	TM	REMBT	TM
1	96	74,08	72,13	1,95	69,12	4,96	51,85	
2	96	71,58	70,08	1,50	67,58	4,00	50,69	
3*	48	42,28	39,88	2,40	36,36	5,92	27,28	
4	48	41,15	39,20	1,95	36,19	4,96	27,15	
5	48	38,65	37,15	1,50	34,65	4,00	25,99	
6	36	35,63	33,68	1,95	30,67	4,96	23,01	
7	36	33,13	31,63	1,50	29,13	4,00	21,85	
8	36	25,82	23,82	2,00	20,32	5,50	15,24	
9	36	17,30	15,30	2,00	11,80	5,50	8,85	
10	34,62	30,65	30,65	0,00	30,65	0,00	22,99	
11	24	23,57	23,57	0,00	23,57	0,00	17,69	
12	24	24,76	22,81	1,95	19,80	4,96	14,86	
13	24	24,76	21,81	2,95	17,55	7,21	13,17	
14	24	24,76	22,31	2,45	18,30	6,46	13,73	
15	24	22,26	20,76	1,50	18,26	4,00	13,70	
16	24	22,26	19,76	2,50	16,01	6,25	12,01	
17	24	22,26	20,26	2,00	16,76	5,50	12,57	
18	24	17,34	15,34	2,00	11,84	5,50	8,88	
19	24	17,34	14,84	2,50	11,09	6,25	8,32	
20	12	12,76	11,76	1,00	10,76	2,00	8,07	
21	14,5	13,23	13,23	0,00	13,23	0,00	9,93	
22	16	13,23	12,23	1,00	11,23	2,00	8,43	
23	24	Max. 24,76	10,88	Libre	6,87	Libre	5,16	
24	24	Max. 24,76	10,38	Libre	6,12	Libre	4,60	
25	24	Max. 22,26	8,83	Libre	5,33	Libre	4,00	
26	24	Max. 22,26	8,33	Libre	4,58	Libre	3,44	
27	12	7,67	6,67	1,00	5,67	2,00	4,26	
28	12	7,35	6,35	1,00	5,35	2,00	4,02	
29	12	7,23	6,23	1,00	5,23	2,00	3,93	
30	12	7,05	6,05	1,00	5,05	2,00	3,79	
31	12	6,94	6,94	0,00	6,94	0,00	5,21	
32	16	Max. 13,23	6,30	Libre	5,30	Libre	3,98	
33	16	Max. 13,23	5,56	Libre	4,56	Libre	3,42	
34	12	6,13	5,13	1,00	4,13	2,00	3,10	
35	12	5,64	4,64	1,00	3,64	2,00	2,73	
36	36	35,63	33,18	2,45	29,17	6,46	21,28	
37	36	33,13	31,13	2,00	27,63	5,50	20,73	
38	36	33,13	30,63	2,50	26,88	6,25	20,16	
39	24	17,34	15,84	1,50	13,34	4,00	10,01	

**L
-
B
R
E
S**

**BIM: Bénéficiaire de l'intervention majorée (= ex VIPO)*

**Ligne 3: 2 séances espacées de 3h minimum / j. donc remboursement de 2x les déplacements*

Dossier à la 1ère séance de la 1ère pathologie courante de l'année d'un patient depuis le 1er SEPTEMBRE 2019

LIEUX DE SOINS	CODES A UTILISER	HONORAIRES (déplacements compris)	Remboursement TM fixes						
			PATIENTS BIM		PATIENTS NON BIM				
			Kiné conventionné ou non		Kiné conventionné		Kiné non conventionné		
			REMBT	TM	REMBT	TM	REMBT	TM	
Domiciles	560313	23,63							
Déplacement	639170	1,13							
2,74	562671	2,74							
Dossier 6,00	639855	6,00							
		= 33,50	30,55	2,95	26,29	7,21	21,91		
Cabinet: 560011 ou 560114 ou 560210									
		22,26							
2,74	562671	2,74							
Dossier 6,00	639855	6,00							
		= 31,00	28,50	2,50	24,75	6,25	20,75		
Hôpitaux									
	560501	22,26							
Hospitalisé	562682	2,74							
Dossier 6,00	639866	6,00							
		= 31,00	28,50	2,50	24,75	6,25	20,75		
Centres de rééducation:									
ambulants									
	560534	17,34							
7,66	562693	7,66							
Dossier 4,67	639881	4,67							
		= 29,67	27,17	2,50	23,42	6,25	20,65		
hospitalisé									
	560545	17,34							
7,66	562704	7,66							
Dossier 4,67	639881	4,67							
		= 29,67	27,17	2,50	23,42	6,25	20,65		
Résidences communautaires: 560416 ou 564395 ou 560571									
		13,23							
Dossier +3,57	639892	3,57							
		= 16,80	15,80	1,00	14,80	2,00	12,00		

LIBRES

*BIM: Bénéficiaire de l'intervention majorée (= ex VIPO)

NOMENCLATURE DEPUIS LE 1^{er} SEPTEMBRE 2019

Réalisé par Ralet Yves, Secrétaire Général de l'UKB	Ia, Cabinet du Kiné		Ib, Cabinet dans un Hôpital		Ic, Cabinet Polyclinique Maison Médicale		II Domicile		Résidence communautaire pour personnes IIIa, Handicapées IIIb, en soins psychiatriques		IV Hôpitaux Patients Hospitalisés		Centre de rééducation fonctionnelle conventionné V Patients ambulants V Patients hospitalisés		Résidence communautaire pour personnes VI Agées	
	560011 (16)	M 24 30 Min	560114 (16)	M 24 30 Min	560210 (16)	M 24 30 Min	560313 (13)	M 24 30 Min	560416 (22)	M 16 20 Min	560501 (16)	M 24 30 Min	560534 (19)	M 24 30 Min	560571 (22)	M 16 20 Min
Séance Individuelle (après 9 séances)	560011 (16)	M 24 30 Min	560114 (16)	M 24 30 Min	560210 (16)	M 24 30 Min	560313 (13)	M 24 30 Min	560416 (22)	M 16 20 Min	560501 (16)	M 24 30 Min	560534 (19)	M 24 30 Min	560571 (22)	M 16 20 Min
Type I	560011 (16)	M 24 30 Min	560114 (16)	M 24 30 Min	560210 (16)	M 24 30 Min	560313 (13)	M 24 30 Min	560416 (22)	M 16 20 Min	560501 (16)	M 24 30 Min	560534 (19)	M 24 30 Min	560571 (22)	M 16 20 Min
Séance Individuelle Type II - 15 min	560055 (26)	M 24 30 Min	560151 (26)	M 24 30 Min	560254 (26)	M 24 30 Min	560350 (24)	M 24 30 Min	560453 (33)	M 16 20 Min	560523 (29)	M 24 30 Min	560534 (19)	M 24 30 Min	560571 (22)	M 16 20 Min
Dérogation d'honoraires	560055 (26)	M 24 30 Min	560151 (26)	M 24 30 Min	560254 (26)	M 24 30 Min	560350 (24)	M 24 30 Min	560453 (33)	M 16 20 Min	560523 (29)	M 24 30 Min	560534 (19)	M 24 30 Min	560571 (22)	M 16 20 Min
Type I	560092 (16)	M 24 30 Min	560195 (16)	M 24 30 Min	560291 (16)	M 24 30 Min	560394 (13)	M 24 30 Min	560491 (13)	M 16 20 Min	560523 (29)	M 24 30 Min	560534 (19)	M 24 30 Min	560571 (22)	M 16 20 Min
Examen Titre Consultatif	560092 (16)	M 24 30 Min	560195 (16)	M 24 30 Min	560291 (16)	M 24 30 Min	560394 (13)	M 24 30 Min	560491 (13)	M 16 20 Min	560523 (29)	M 24 30 Min	560534 (19)	M 24 30 Min	560571 (22)	M 16 20 Min

Pathologies courantes: 18 séances de type I maximum par an/préscription du 1er jour du traitement jusqu'au 31 décembre Possibilité 3 pathologies différentes par an (accord du M.C. à partir de la 2^e pathologie)

§11 Pathologies lourdes E - séances illimitées. Accord du M.C. - 3 ans maximum. Prolongation possible.																
Séance Individuelle	560652 (15)	560770 (15)	560895 (15)	561013 (12)	561131 (22)	564432 (22)	561245 (15)	561315 (39)	561326 (39)	561352 (22)						
Type I	560652 (15)	560770 (15)	560895 (15)	561013 (12)	561131 (22)	564432 (22)	561245 (15)	561315 (39)	561326 (39)	561352 (22)						
Séance type II 15 min	560696 (30)	560814 (30)	560932 (30)	561050 (30)	561175 (35)	564476 (5)	561282 (30)	561304 (5)	561326 (39)	561352 (22)						
2ème séance de la journée 15 min - Type II	560711 (10)	560836 (10)	560954 (10)	561072 (10)	561190 (21)	564454 (21)	561282 (30)	561304 (5)	561326 (39)	561352 (22)						
Rapport écrit	560733 (15)	560851 (15)	560976 (15)	561094 (12)	561131 (22)	564432 (22)	561245 (15)	561315 (39)	561326 (39)	561352 (22)						
Examen Titre Consultatif	560733 (15)	560851 (15)	560976 (15)	561094 (12)	561131 (22)	564432 (22)	561245 (15)	561315 (39)	561326 (39)	561352 (22)						
IMC avant 7e an, et jusqu'à 21e an.	560755 (5)	560873 (5)	560991 (5)	561116 (4)	561212 (5)	564476 (5)	561304 (5)	561326 (39)	561352 (22)	561352 (22)						
Drainage lymphatique 1h = 2 types I >=10%	639332 (5)	639354 (5)	639376 (5)	639391 (4)	639413 (5)	639796 (5)	639446 (5)	639450 (5)	639461 (5)	639472 (5)						
Drainage lymphatique 2h = 4 types I >=30%	639494 (2)	639516 (2)	639531 (2)	639553 (1)	639575 (2)	639811 (2)	639601 (2)	639612 (2)	639623 (2)	639634 (2)						
Séance individuelle	562332 (7)	562354 (7)	562376 (7)	562391 (6)	562472 (3)	639133 + 639133	562450 (5)	562435 (5)	562450 (5)	562472 (3)						
1,5 type I	562332 (7)	562354 (7)	562376 (7)	562391 (6)	562472 (3)	639133 + 639133	562450 (5)	562435 (5)	562450 (5)	562472 (3)						

50 séances max. pendant 1 an après sortie d'un hôpital ou d'un centre de rééducation.

La phase subaiguë doit être prescrite par spécialiste en médecine physique rééducation ou spécialiste en réadaptation fonctionnelle et professionnelle pour handicapés (copie des prescriptions obligatoires)

§12 patient en situation aiguë (14 2ème séances dans les 30 jours qui suivent l'entrée du patient en soins spéciaux: intensifs, néonatal,...)																
Séance individuelle	562413 (5)	562435 (5)	562450 (5)	562472 (3)	639133 + 639133	562450 (5)	562435 (5)	562450 (5)	562472 (3)	561573 (34)						
2 types I	562413 (5)	562435 (5)	562450 (5)	562472 (3)	639133 + 639133	562450 (5)	562435 (5)	562450 (5)	562472 (3)	561573 (34)						
2 périodes de traitement - 3x10 séances max par année civile pour surinfection bronchopulmonaire (copie des prescriptions obligatoires)	562413 (5)	562435 (5)	562450 (5)	562472 (3)	639133 + 639133	562450 (5)	562435 (5)	562450 (5)	562472 (3)	561573 (34)						

§13 périnatal 0 séances maximum sauf hôpital + centre de rééducation																
2e séance - 15 min	561433 (27)	561455 (27)	561470 (27)	561492 (27)	561514 (34)	564535 (34)	561540 (27)	561551 (28)	561562 (28)	561573 (34)						
2e séance - 30 min	561433 (27)	561455 (27)	561470 (27)	561492 (27)	561514 (34)	564535 (34)	561540 (27)	561551 (28)	561562 (28)	561573 (34)						

Modifications des soins IMC

Le diagnostic doit toujours être posé par un médecin spécialiste avant la 7^e année.

Modifications :

- Les soins peuvent se poursuivre **après 21 ans**.
- Les IMC qui n'ont **pas encore atteint leur 3^e année** peuvent-être soignés **tous les jours** (max 365 séances par an).
- Les IMC doivent-être classés suivant le score de **Gross Motor Function Classification System (GMFCS)**. Classement de 1 à 5 (5 = aucune mobilité, restriction de mouvement et déplacement en chaise roulante ; 1 = pas de limite de marche ni restriction de mouvement,...).
- Pour les IMC à partir de leur **3^e anniversaire** et un **score de 5** au GMFCS : max **150 séances par an**.
- Pour les IMC à partir de leur **3^e année** et un **score GMFCS de 2, 3 et 4** : max **100 séances par an**.
- Pour les IMC à partir de leur **3^e année** et un **score GMFCS de 1** : max 50 séances par an.
- Pour les IMC à partir de leur **3^e année** : **30 séances complémentaires** peuvent être attestées sur base d'un **rapport d'un centre de référence IMOC**.

NB : Tous les rapports doivent être tenus à la disposition du médecin-conseil et figurer dans le dossier patient.

Voir la ligne IMC, pathologie lourde dans le tableau «Nomenclature» et la ligne 4 (domicile) et 5 dans le tableau «Honoraires, remboursements,...»



Yves Ralet
Secrétaire Général de l'UKB

Tarifs économat ...

1. ENTETES DE LETTRE :

Format A4,
sigle UKB noir ou mauve :

- 250 ex. : 55 €
- 500 ex. : 80 €
- 1.000 ex. : 125 €

Format A5,
sigle UKB noir ou mauve :

- 250 ex. : 52 €
- 500 ex. : 72 €
- 1.000 ex. : 120 €

2. CARTES DE VISITE :

Format 6,5 cm x 9,5 cm,
sigle UKB noir ou mauve :

- 100 ex. : 18 €
- 200 ex. : 33 €
- 300 ex. : 48 €
- 400 ex. : 62 €
- 500 ex. : 78 €

Format 8,5 cm x 13,5 cm,
sigle UKB noir ou mauve :

- 100 ex. : 20 €
- 200 ex. : 35 €
- 300 ex. : 51 €
- 400 ex. : 67 €
- 500 ex. : 83 €

3. FICHES PATIENTS :

Format 20 cm x 10 cm,

- 100 ex. : 6 €
- 200 ex. : 12 €
- 500 ex. : 30 €

4. CARTES RENDEZ-VOUS :

Format 7,5 cm x 10,5 cm,

- 250 ex. : 6,50 €
- 500 ex. : 13 €
- 1.000 ex. : 26 €

5. VISITE A DOMICILE OU CADUCEE :

Format 21 cm x 11 cm,
• pièce : 1,50 €

!!! ATTENTION !!!

Le délai de livraison pour les entêtes et/ou les cartes de visite : ± 15 jours

Les frais postaux sont : de 0 à 2 kg = 6,50€ et de 2 à 10 kg = 8,80€

LE MONTANT DES FOURNITURES DESIREES EST A VERSER EXCLUSIVEMENT AU COMPTE UKB : IBAN BE92 7775 9181 1123 - BIC GKCCBEBB

Avenue Georges Lemaître 19 • B-6041 GOSSSELIES (Charleroi) • Tél. 071 41 08 34 • E-mail : secretariat@serk-ukb.be

membres

LES 9 PREMIERES SEANCES DES PATHOLOGIES COURANTES ET LES 20 PREMIERES EN FA DEPUIS LE 1^{er} SEPTEMBRE 2019

LIEUX DE SOINS	CODES A UTILISER	HONORAIRES (déplacements compris)	Remboursements déplacements et TM fixes						
			PATIENTS BIM		PATIENTS NON BIM				
			Kiné conventionné ou non		Kiné conventionné		Kiné non conventionné		
			REMBT	TM	REMBT	TM	REMBT	TM	
Les 9 premières séances des pathologies courantes:									
Domiciles Déplacement	560313	27,50	24,55	2,95	20,29	7,21	15,91	LIBRES	
	639170								
	562671								
Cabinets 560011 - 560114 - 560210	562671	25,00	22,50	2,50	18,75	6,25	14,75		
Hôpitaux	560501 562682	25,00	22,50	2,50	18,75	6,25	14,75		
Centre de rééducation ambulant	560534 562693	25,00	22,50	2,50	18,75	6,25	14,75		
	hospitalisé								560545 562704
De la 10ème à la 18ème séance:									
Domiciles	560313	24,76	21,81	2,95	17,55	7,21	13,17		LIBRES
	639170								
Cabinets 560011 - 560114 - 560210		22,26	19,76	2,50	16,01	6,25	12,01		
Hôpitaux	560501	22,26	19,76	2,50	16,01	6,25	12,01		
Centre de rééducation ambulant	560534	17,34	14,84	2,50	11,09	6,25	8,32		
	hospitalisé							560545	
A partir de la 19ème séance:									
Domiciles	560350	Max. 24,76	10,38	LIBRES	6,12	LIBRES	4,60	LIBRES	
	639170								
Cabinets 560055 - 560151 - 560254		Max. 22,26	8,33		4,56		3,44		
Les 20 premières séances des pathologies Fa:									
Domiciles	563312	27,50	25,05	2,45	21,04	6,46	16,47	LIBRES	
	639192								
	562715								
Cabinets 563010 - 563113 - 563216	562715	25,00	23,00	2,00	19,50	5,50	15,31		
Centre de rééducation P. ambulat	563570 562730	25,00	23,00	2,00	19,50	5,50	16,54		
	P. hospitalisé								563581 562741
De la 21ème à la 60ème séance:									
Domiciles	563312	24,76	22,31	2,45	18,30	6,46	13,63	LIBRES	
	639192								
Cabinets 563010 - 563113 - 563216		22,26	20,26	2,00	16,76	5,50	12,57		
Centre de rééducation P. ambulat	563570	17,34	15,34	2,00	11,84	5,50	8,88		
	P. hospitalisé								563581
A partir de la 61ème séance:									
Domiciles	563356	Max. 24,76	10,88	LIBRES	6,87	LIBRES	5,16	LIBRES	
	639192								
Cabinets 563054 - 563150 - 563253		Max. 22,26	8,83		5,33		4,00		

*BIM: Bénéficiaire de l'intervention majorée (= ex VIPO)

Facturation des DEPLACEMENTS 2019			Patients BIM*	
Déplacement	Pseudocodes	Honoraires max.	Kiné conventionné ou non	
			Remboursement	T.M.
Soins palliatifs	639111	+1,31	1,31	0,00
Pathologie E	639133	+1,13	0,68	0,45
Pathologie Fb	639155	+1,13	0,68	0,45
Pathologie Fa	639192	+1,13	0,68	0,45
Pathologie courante et prénatale	639170	+1,13	0,00	1,13

		Patients NON BIM*			
Déplacement	Pseudocodes	Kiné conventionné		Kiné non conventionné	
		Remboursement	T.M.	Remboursement	T.M.
Soins palliatifs	639111	1,31	0,00	0,99	Libre
Pathologie E	639133	0,17	0,96	0,13	
Pathologie Fb	639155	0,17	0,96	0,13	
Pathologie Fa	639192	0,17	0,96	0,13	
Pathologie courante et prénatale	639170	0,00	1,13	0,00	

**BIM: Bénéficiaire de l'intervention majorée (= ex VIPO)*

Facturation du DOSSIER			Ne peut être facturé qu'une fois par an à la première séance de la première pathologie courante de l'année Remboursement à 100% pour les kinésithérapeutes conventionnés et déconventionnés
Cabinets + domiciles	639855	+6,00	
Hôpitaux: les hospitalisés	639866	+6,00	
Résidences communautaires	639892	+3,57	
Centre de rééducation:			
Patients ambulants	639870	+4,67	
Patients hospitalisés	639881	+4,67	